



# L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ? C'EST AUSSI MON ÉPOQUE !

L'éducation aux médias et à l'information : une clé  
pour garantir le droit des personnes âgées à  
participer à l'ère numérique



Service de la société de l'information  
DGI(2022)03

Auteur  
**Em. Prof. Dr. An Hermans**

Edition anglaise :  
*The Digital Era ? Also my Era !*

Toute demande concernant la reproduction ou la traduction de tout ou partie de ce document doit être adressée à la Direction de la Communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)). Toute autre correspondance concernant ce document doit être adressée à la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit.

Mise en page et page de couverture :  
Département Société de l'information  
Conseil de l'Europe

Images : An Hermans, Shutterstock

Cette publication n'a pas été éditée par l'unité éditoriale de la SPDP afin de corriger les erreurs typographiques et grammaticales.

Conseil de l'Europe, juin 2022

# **L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ? C'EST AUSSI MON ÉPOQUE !**

L'éducation aux médias et à l'information : une clé  
pour garantir le droit des personnes âgées  
à participer à l'ère numérique

Auteur

Em. Prof. Dr. An Hermans

Conseil de l'Europe



## Contenu

<b>Sommaire exécutif</b> .....	<b>1</b>
<b>Aperçu des abréviations</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>L'équité numérique pour tous</b> .....	<b>6</b>
<b>La pandémie de COVID-19 : un catalyseur pour la transformation numérique des sociétés</b> .....	<b>6</b>
<b>Groupes vulnérables et fossés numériques</b> .....	<b>7</b>
<b>Du cadre normatif à la mise en œuvre</b> .....	<b>9</b>
Une attention mondiale pour les sociétés vieillissantes .....	9
Le défi de faire face à une société en constante évolution.....	11
L'équité numérique pour tous : une perspective mondiale commune .....	16
<b>Éducation aux médias et à l'information : la clé pour participer à l'ère numérique</b> .....	<b>17</b>
<b>Utilisation de l'internet par les personnes âgées</b> .....	<b>18</b>
<b>Les personnes âgées : pas un groupe cible pour les projets d'éducation aux médias</b> .....	<b>19</b>
<b>Il est temps d'agir</b> .....	<b>23</b>
<b>L'apprentissage des personnes âgées : s'engager dans un "nouveau monde", sans oublier l'histoire de sa vie</b> .....	<b>24</b>
Comment favoriser l'éducation aux médias.....	24
De la simple utilisation des appareils numériques à l'utilisation active et créative des contenus médiatiques en tant que citoyen .....	26
<b>Liberté d'expression et EMI - Les fondements de la démocratie</b> .....	<b>26</b>
<b>La gérontoludie : tout sur la joie d'"apprendre en jouant"</b> .....	<b>27</b>
<b>Comment faire face à la désinformation et aux "fake news" ?</b> .....	<b>28</b>
Propagande et désinformation : des armes puissantes en temps de guerre.....	29
La désinformation affecte notre comportement quotidien.....	30
<b>Éducation aux médias adaptée à l'âge ; le projet OdigO en Laponie (Finlande)</b> .....	<b>31</b>
La Finlande en tête des classements internationaux .....	32
Projet OdigO : Lappiin, l'État d'Ossétie du Sud et l'État d'Ossétie du Sud en matière de numérique .....	33
<b>L'avenir</b> .....	<b>34</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>38</b>

## Résumé exécutif

### *Vieillir dans une société numérique*

Le vieillissement de nos sociétés est l'une des "mégatendances" du 21<sup>st</sup> siècle. Il a un impact majeur non seulement sur la vie des personnes âgées, mais aussi sur les opportunités et les défis pour tous. Aujourd'hui, près de 20 % de la population a plus de 65 ans ; en 2070, ce chiffre sera de 30 %. Comment organiser nos sociétés, basées sur le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, pour que chacun puisse vivre et vieillir sans discrimination ? En partant de ces questions, nous essayons de savoir comment une deuxième mégatendance - la transformation numérique - influence les processus et les défis et comment nous pouvons y répondre. Comment la numérisation peut-elle favoriser un vieillissement actif et en bonne santé, améliorer la qualité de vie, contribuer à redonner de l'indépendance aux personnes âgées pour assurer leur pleine participation à la société et changer le paradigme des "personnes âgées vulnérables" en "seniors de valeur". Face aux mégatendances du vieillissement et de la numérisation, les compétences d'éducation aux médias et à l'information (EMI) jouent un rôle clé. Nous nous concentrons sur ces aspects.

### *Une numérisation centrée sur l'humain pour relever les défis de l'évolution démographique*

La technologie s'attaque aux plus grands défis du monde et peut apporter des solutions à l'évolution démographique. Ces deux mégatendances ne seront couronnées de succès que si les changements répondent de manière adéquate et appropriée aux préoccupations quotidiennes des personnes de toutes les générations, en créant des environnements accessibles, inclusifs et adaptés aux personnes âgées, qui permettent à chacun de mener une vie saine et active, de répondre aux exigences quotidiennes de la vie et de participer pleinement à la société.

Les politiques de numérisation devraient permettre à tous les individus et à toutes les entreprises d'évoluer vers un avenir durable et plus prospère centré sur les personnes. La sauvegarde des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit sont des éléments essentiels de la transition numérique. Les conclusions du Conseil de l'UE du 12 octobre 2020, "*Droits de l'homme, participation et bien-être des personnes âgées à l'ère de la numérisation*" et les conclusions de la conférence ministérielle du Conseil de l'Europe "Intelligence artificielle - Politique intelligente. Défis pour les médias et la démocratie" des 10 et 11 juin 2021, peuvent être considérées comme des documents de référence dans lesquels les représentants des gouvernements veulent s'assurer que les seniors aussi disposent à tout moment des connaissances, des compétences et de la sensibilisation nécessaires pour accéder en toute sécurité et en toute connaissance de cause à l'environnement numérique et y exercer leurs droits.

### *Éducation aux médias et à l'information*

Les personnes âgées, en tant que groupe de population important et hétérogène avec des besoins, des expériences éducatives et d'apprentissage différents, ont le droit d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour être éduquées aux médias et à l'information à leur manière, à leur rythme et en fonction de leurs propres objectifs. Les États, les plateformes médiatiques et la société civile doivent permettre aux utilisateurs plus âgés de créer et de

communiquer des informations en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts et les aider à comprendre l'importance de la liberté d'expression, de la liberté des médias et du pluralisme pour la démocratie. Dans la société numérique du 21<sup>st</sup> siècle, qui crée de nouveaux modes de participation politique, les personnes âgées ont également le droit de devenir des citoyens autonomes ; d'évaluer de manière critique, d'utiliser et de contribuer aux informations et aux contenus médiatiques avec sagesse ; de comprendre comment combattre les discours de haine et la cyberintimidation en ligne ; de comprendre les questions éthiques entourant l'accès à l'information et son utilisation ; et d'utiliser les médias et les TIC pour œuvrer en faveur de l'égalité, de la liberté d'expression et de la démocratie.

### *Il est temps d'agir*

Jusqu'à présent, les adultes âgés ont reçu moins d'attention que les enfants et les jeunes dans l'acquisition de l'EMI. Pour diverses raisons, ils n'ont pas été ciblés. *Est-ce parce que l'éducation aux médias a été intégrée dans l'éducation formelle des jeunes générations ? L'accent mis sur l'employabilité ? Le manque de clarté sur "qui est une personne âgée et comment apprend-elle" ? L'"invisibilité" des personnes âgées dans les enquêtes statistiques démographiques est un fait douloureux dû à la limite de 74 ans dans les critères d'exclusion de la plupart des enquêtes. En conséquence, l'éducation aux médias et à l'information n'est pas perçue comme un levier pour garantir les droits humains des personnes âgées à un vieillissement actif et digne et à la participation dans notre société numérisée.*

Toutes les parties prenantes concernées, en particulier les Etats membres, doivent reconnaître leur propre rôle et responsabilité en matière d'éducation aux médias. Ils doivent être prêts à diriger, participer et financer des projets d'éducation aux médias à long terme. Cette responsabilité doit être étendue à toutes les parties prenantes capables d'atteindre les citoyens de toutes les tranches d'âge là où ils se trouvent aujourd'hui et de créer de nouveaux réseaux de diffusion des connaissances et des compétences en matière d'EMI. Pour tous les citoyens, car dans une société numérique en constante évolution, il n'y a pas de "natifs numériques" prêts à répondre à tout ; à un moment donné, nous sommes tous des immigrants qui ont besoin d'aide pour "grandir" à l'ère numérique.

## Aperçu des abréviations

<b>BAGSO</b>	Bundesarbeitsgemeinschaft der Seniorenorganisationen (Association fédérale des organisations de seniors)
<b>DESI</b>	Indice de l'économie et de la société numériques
<b>FRA</b>	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>LTCF</b>	Établissements de soins de longue durée
<b>EMI</b>	Éducation aux médias et à l'information
<b>MIPAA/RIS</b>	Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et sa stratégie de mise en œuvre régionale
<b>UIT</b>	Union internationale des télécommunications
<b>OdigO</b>	Les tuteurs habiles des adultes et les compétences numériques de la population vieillissante. Projet "Compétences numériques en Laponie" (OdigO)
<b>OEWG</b>	Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement
<b>UNIDOP</b>	Journée internationale des personnes âgées
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>WTISD</b>	Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information



## Introduction

Au fil des années, la numérisation transforme notre monde et notre façon de vivre et de travailler. Inévitablement, nous avons tous pris part à cette transformation numérique dans notre vie quotidienne, tant sur le plan professionnel que privé. Des aptitudes et des compétences numériques sont nécessaires pour faire face à ces changements. Chacun doit être en mesure de répondre de manière appropriée et autodéterminée aux besoins et aux exigences de la numérisation, quels que soient son âge, son niveau d'éducation ou son origine. L'éducation aux médias et à l'information, en tant que clé de l'information, de la communication et de la participation sociale, fait partie de la responsabilité des gouvernements de garantir le droit à l'éducation, la liberté d'expression et la démocratie pour tous leurs citoyens.

Lors de la récente pandémie de COVID-19, les possibilités offertes par l'information numérique, la communication numérique et les outils numériques de toutes sortes ont été plus cruciales que jamais. Alors que la pandémie balayait l'Europe, Internet était la clé de l'information, de l'apprentissage, du commerce, du télétravail, des achats, des jeux et d'autres formes de divertissement, et souvent un outil nécessaire pour communiquer avec ses proches, pour célébrer, pour commémorer, pour obtenir des informations sur la santé et les services. La connectivité numérique et l'utilisation fréquente d'Internet ne sont pas seulement nécessaires dans un contexte professionnel, mais "tout le monde" doit pouvoir utiliser Internet et être intégré dans l'ère numérique.

Il est apparu clairement que l'accès à Internet devrait être considéré comme un "bien commun", aussi essentiel que l'électricité ou l'eau, et que la culture numérique est une clé essentielle de la communication. Ce n'est pas encore la réalité pour toutes les personnes qui en ont besoin, notamment pour des groupes de personnes âgées très importants. L'utilisation accrue des outils numériques a démontré le potentiel de la numérisation mais a également exposé la vulnérabilité de nos sociétés aux nouvelles inégalités numériques. Les technologies numériques peuvent aider à acquérir de nouvelles compétences, faciliter les interactions sociales, promouvoir une vie indépendante et autonome et améliorer la gestion et la prestation des soins de santé et des services sociaux pour une population vieillissante. Cependant, tout le monde n'en profite pas de la même manière. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'inégalité d'accès aux technologies numériques au sein et entre des groupes de population.

Les personnes âgées sont plus susceptibles d'être exclues du numérique et de rencontrer des obstacles pour accéder aux biens et services qui sont de plus en plus proposés en ligne. L'exclusion numérique limite les possibilités de vieillissement actif et en bonne santé, y compris la participation sociale et économique. Le défi ne consiste pas seulement à donner aux personnes âgées les moyens d'agir en leur donnant accès aux technologies numériques et en renforçant leur culture numérique. Il faut aussi veiller à ce que la conception des services numériques soit adaptée aux besoins des personnes âgées et à ce qu'ils soient pertinents, ainsi qu'à ce que les environnements numériques soient sans âge, éthiques et sûrs et tiennent compte de la diversité des populations vieillissantes. Tout cela est apparu clairement lors de la pandémie de Covid-19, les confinements et les frontières sociales imposées. C'est l'une des leçons que notre société nous a enseignées et qui doit être mise en pratique. La nouvelle fonction que la communication numérique a assumée pour les personnes âgées a suscité une nouvelle

prise de conscience de la nécessité de la culture numérique comme clé du vieillissement actif, de l'inclusion sociale et de la participation.

Plus que jamais, cette nouvelle prise de conscience a attiré l'attention des décideurs politiques sur la nécessité de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) des personnes âgées. Elle les a incités à prendre sans tarder des initiatives pour inclure tout le monde dans la société numérique et changeante qui est la nôtre. Ce n'est que grâce aux efforts de beaucoup que les portes de l'alphabétisation s'ouvrent et que le merveilleux monde numérique dévoile ses secrets. Tant pour mes collègues seniors exerçant des professions où la communication numérique était inconnue, que pour les professionnels seniors pour lesquels assistants et secrétaires servaient d'intermédiaires. À l'époque récente des téléconférences, il était touchant de voir régulièrement des personnes âgées qui, souvent avec l'aide d'un membre de la famille ou d'un voisin ami, pouvaient "reprendre le contact" et rester connectées à tout ce que le monde a à offrir aujourd'hui, en regrettant les contacts personnels directs, mais en restant en contact avec les gens et les différents domaines de la société.

Le fait que le Conseil de l'Europe s'occupe des seniors et de l'éducation aux médias est l'expression de l'interprétation de cette question comme faisant partie de la garantie des droits de l'homme tout au long de la vie et dans tous les domaines. Il ne suffit pas de professer le principe de "l'inclusion pour tous", il faut aussi prendre des initiatives concrètes. J'espère que ce rapport pourra être une source d'inspiration pour les décideurs politiques, les parties prenantes et, surtout, pour les personnes âgées (actives) elles-mêmes. J'espère qu'elles se sentiront encouragées... et que tous les acteurs et les décideurs politiques prendront davantage conscience de la valeur et des droits des personnes âgées et... de leur attente légitime de recevoir un soutien approprié.

Pour conclure ce "voyage" à travers l'ère numérique, vu par les yeux des seniors, il y a beaucoup de personnes que je voudrais remercier. Ceux qui ont introduit le monde numérique dans nos associations de seniors, les experts dans divers domaines qui m'ont donné de l'inspiration et des idées, ainsi que les seniors qui apprennent tout au long de leur vie, sans limite d'âge ! En outre, je tiens à remercier tout particulièrement Michelle et Seán pour leur aide technique et linguistique attentive au cours de ce voyage et, bien sûr, le Conseil de l'Europe, qui m'a fait l'honneur de m'inviter à devenir consultant sur le thème "les seniors et la culture numérique".

**Em. Prof. Dr. An Hermans**

## L'équité numérique pour tous

Le XXI<sup>e</sup> siècle se caractérise par un développement rapide de la numérisation. Les technologies numériques peuvent aider à l'apprentissage de nouvelles compétences, faciliter les interactions sociales, favoriser une vie indépendante et autonome et améliorer la gestion et la prestation des services de santé et des services sociaux. La nécessité présentée par la pandémie de COVID-19 a montré que l'utilisation de la télésanté a été une méthode efficace pour fournir des soins de santé lorsque les contacts en face à face étaient réduits. Cependant, tout le monde n'en a pas profité de la même manière. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'inégalité d'accès aux technologies numériques entre et au sein des populations. Comment comprendre ce manque d'opportunités pour des groupes importants de la population et comment améliorer une participation significative au monde numérique ?

### La pandémie de COVID-19 : un catalyseur pour la transformation numérique des sociétés

Au cours de la récente pandémie de COVID-19, plus que jamais auparavant, les possibilités d'information et de communication numériques ont été cruciales. Alors que la pandémie balayait tous les continents, Internet a été la clé de l'information, de l'apprentissage, du commerce, du télétravail, du shopping, des jeux et d'autres formes de divertissement. C'était aussi souvent un outil nécessaire pour communiquer avec ses proches, pour faire la fête, pour commémorer, pour obtenir des informations sur la santé et les services.

La connectivité numérique et l'utilisation fréquente d'Internet étaient nécessaires non seulement dans un contexte professionnel, mais "tout le monde" était censé être capable d'utiliser Internet et d'être intégré dans l'ère numérique. Il est apparu clairement que la "révolution numérique" - la quatrième révolution industrielle - n'avait pas de précédent historique et évoluait de manière exponentielle plutôt que linéaire. La numérisation figurait en tête de l'ordre du jour du Forum économique mondial 2020<sup>1</sup>. Les gouvernements, les entreprises de télécommunications et de technologie du monde entier ont collaboré pour prendre des mesures immédiates afin d'aider les pays à rester connectés.<sup>2</sup> Les organisations internationales ont appelé à une collaboration accélérée entre les secteurs privé et public pour répondre conjointement aux crises sanitaires et économiques sans précédent, afin de s'assurer que les réseaux sont bien équipés pour gérer l'augmentation du trafic numérique, d'aider les pays à pérenniser leurs capacités et infrastructures numériques et de garantir l'accès de tous aux services numériques.<sup>3</sup> À tous les niveaux politiques, les gouvernements sont conscients qu'ils doivent assumer la responsabilité de développer des stratégies et des politiques numériques pour répondre aux avantages et aux défis de la transformation numérique de nos sociétés. Une transformation centrée sur l'homme, fondée sur les droits, les libertés et les valeurs fondamentales qui constituent la base de nos sociétés démocratiques, doit garantir une inclusion numérique digne pour tous à l'ère numérique.

---

<sup>1</sup> Fan Z. et Xiao Y. (2020).

<sup>2</sup> Griffin W. et O'Halloran D. (2019).

<sup>3</sup> Forum économique mondial (2020), *Digital Development Joint Action Plan and Call for Action COVID-19 Crisis Response*.

## L'accès à l'internet : une priorité dans les zones rurales

"Les zones rurales d'Espagne souffrent depuis des années du grave problème de la dépopulation", déclare Dr. Carmen Quintanilla, présidente d'Afammer, une organisation non gouvernementale de familles et de femmes en milieu rural. En raison du manque d'infrastructures et de services, de nombreux jeunes quittent leurs villages à la recherche de conditions de



vie plus dignes. Nos plus petites communes vieillissent, et les personnes âgées se sentent de plus en plus seules et abandonnées. Il est essentiel de tirer parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour que les personnes âgées bénéficient de tout leur potentiel. Nous devons briser la fracture numérique de l'âge dont souffrent nos générations les plus âgées."

C'est pourquoi l'Association des familles et des femmes du milieu rural (Afammer) a développé le programme "Éclairage numérique en milieu rural", grâce auquel les personnes âgées ont appris à utiliser les aspects de base de d'Internet pour communiquer, s'informer et même acheter. Le programme "Connecter en milieu rural" fera en sorte que des services tels que la banque électronique ou la demande de rendez-vous médical soient des tâches quotidiennes que toute personne âgée en milieu rural peut effectuer de manière autonome.

"Nous devons tout aux anciennes générations. Nous ne voulons pas les laisser derrière nous. Nous comptons sur la société civile, les entreprises et les gouvernements pour les soutenir. C'est non seulement notre obligation, mais aussi la marque d'une société meilleure." La présidente Carmen Quintanilla conclut.

(Ciudad Real, 14 mars 2022)

## Groupes vulnérables et fractures numériques

L'utilisation accrue des outils numériques a démontré les opportunités offertes par la numérisation, tout en exposant la vulnérabilité de nos sociétés à de nouvelles inégalités numériques. Pendant la crise COVID-19, les fractures numériques - c'est-à-dire les écarts entre les personnes ayant une connaissance et un accès suffisants aux technologies numériques et celles qui n'y ont pas accès, ou moins - se sont creusées. Elles se produisent de manière inégale dans les sociétés en fonction du sexe, de la situation géographique, du revenu des ménages et de l'âge. La fracture numérique mondiale apparaît comme l'un des plus grands problèmes du XXIe siècle en matière d'égalité mondiale. Plus d'un tiers de la population mondiale n'utilise pas Internet. La plupart de ceux qui ne sont pas connectés vivent dans des pays en développement, et l'Afrique est le continent qui participe le moins à la transformation numérique. Dans tous les pays, l'utilisation qualifiée d'Internet est devenue un grand défi pour les enfants et les étudiants issus de groupes minoritaires dans les écoles et les universités, pour les familles vivant dans des régions reculées, pour les ménages à faibles revenus, pour les personnes âgées qui n'ont jamais acquis de connaissances numériques.

L'âge est également un motif de différences liées à l'utilisation d'Internet était douloureusement visible pendant les périodes de confinement et de distanciation physique. Partout dans le monde, de Rovaniemi au Cap, les personnes âgées se sont plaintes de leur manque de liens sociaux avec leur famille et leurs amis, de leur besoin de compétences et d'aptitudes pour accéder avec succès aux informations ou aux services numériques.

Bien entendu, les personnes âgées en tant que groupe ne sont pas monolithiques en ce qui concerne l'utilisation d'Internet. Au sein de la population des personnes âgées, les taux d'adoption d'Internet varient selon l'origine ethnique, l'éducation et le revenu. Toutefois, dans chaque sous-catégorie démographique, les adultes âgés ont des taux d'utilisation d'Internet inférieurs à ceux des jeunes.<sup>4</sup> Elles se situent du côté négatif de la fracture numérique, car ce concept ne se contente pas de déterminer qui utilise l'internet et qui ne l'utilise pas, mais mesure également les gradations de l'exclusion numérique. À mesure qu'Internet s'intègre plus dans la vie quotidienne, les personnes qui ne l'utilisent pas sont de plus en plus susceptibles d'être privées de leurs droits et défavorisées.

La littérature attribue la fracture numérique qui touche les personnes âgées aux caractéristiques internes de ces dernières, telles qu'un niveau plus faible de connaissances en informatique, la technophobie, le manque d'utilité perçue et les déficits physiques et cognitifs. Cependant, c'est certainement aussi l'"âgisme" qui contribue à une moindre utilisation d'Internet par la génération des seniors.

L'âgisme est défini comme une forme de discrimination et de préjugé, un stéréotype, simplement parce qu'ils sont âgés, en les marginalisant, les traitant avec manque de respect et leur donnant le sentiment d'être indésirables. Les dessins animés, la télévision et les publicités sur Internet dépeignent souvent les personnes âgées de manière négative, comme technophobes, oublieuses, dépendantes, enfantines et asexuées. L'âgisme est un obstacle à l'égalité de traitement des personnes âgées et à la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux.<sup>5</sup>

**Dunja Mijatović**, Commissaire aux droits de l'homme au Conseil de l'Europe depuis 2018, a défendu la protection des droits humains des personnes âgées pendant la pandémie de COVID-19, les mesures de confinement et les risques d'exclusion sociale.



*"Les mesures de confinement sont absolument vitales et nécessaires", a-t-elle déclaré le 20 mars 2020, mais elle a mis en garde contre le risque d'aggraver le "problème déjà brûlant de l'isolement social des personnes âgées", qui a un impact direct sur leur état de santé, y compris la santé mentale. ...La situation actuelle met également en lumière les faiblesses des grandes institutions de soins de longue durée pour les personnes âgées, où elles sont confinées dans des espaces étroits. Même sans la menace d'un virus mortel, ces institutions génèrent souvent de nombreuses violations des droits de l'homme, y compris des abus et des mauvais traitements, en raison notamment de l'absence d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans la conception et la prestation des soins de longue durée et d'un manque chronique de ressources."*<sup>A</sup>

<sup>A</sup> Conseil de l'Europe (2020), Déclaration : *Les personnes âgées ont plus que jamais besoin de soutien à l'ère de la pandémie de Covid-19*, Strasbourg, disponible sur : [www.coe.int/en/web/commissioner/-/older-persons-need-more-support-than-ever-in-the-age-of-the-covid-19-pandemic](http://www.coe.int/en/web/commissioner/-/older-persons-need-more-support-than-ever-in-the-age-of-the-covid-19-pandemic), consulté le 9 mai 2022.

<sup>4</sup> McDonough C. (2016).

<sup>5</sup> Butler R. N. (1969).

## Du cadre normatif à la mise en œuvre

L'intégration numérique est une condition essentielle pour garantir le droit des personnes âgées à participer aujourd'hui. Les concepts de vieillissement et l'interprétation des droits des seniors ont connu toute une évolution au cours des dernières décennies, passant d'attitudes de protection envers les personnes âgées à une approche de droits de l'homme garantissant la participation active de tous dans une société en constante évolution.

## L'attention mondiale portée aux sociétés vieillissantes

Le vieillissement, l'évolution démographique et les sociétés vieillissantes figurent à l'ordre du jour des institutions internationales et des gouvernements à tous les niveaux depuis près de 50 ans. Au cours de la seconde moitié du 20e siècle, l'espérance de vie a augmenté tant pour les femmes que pour les hommes. Le phénomène des "sociétés vieillissantes" est dû à l'augmentation du nombre de personnes atteignant un âge avancé et à la baisse du taux de natalité. Ces changements démographiques en cours représentent des opportunités et des défis pour l'élaboration des politiques et la construction de la société à tous les niveaux.

La recherche scientifique a mis en évidence une évolution de la conscience de soi chez les générations plus âgées, qui réfute de nombreux stéréotypes sur un déclin inévitable avec l'âge. Un changement de paradigme sur le vieillissement a été introduit : la notion de "vieillissement réussi" était de plus en plus identifiée au paradigme du "vieillissement actif". Ce concept a été utilisé dans des stratégies politiques et a mobilisé les cohortes d'après-guerre, en bonne santé et éduquées - les "jeunes vieux" ou "nouveaux seniors" - qui se dirigeaient vers la retraite.

L'Assemblée générale des Nations unies, dans sa **résolution 33/52 du 14 décembre 1978**, a reconnu la nécessité d'attirer l'attention du monde entier sur les graves problèmes de la génération âgée, qui représente une part croissante de la population mondiale, et a décidé d'organiser une **Assemblée mondiale sur le vieillissement** en consultation avec les États membres, les institutions spécialisées et les organisations concernées, comme l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette assemblée, qui s'est tenue à Vienne en 1982, devait servir de forum pour lancer un programme d'action international visant à garantir la sécurité économique et sociale des personnes âgées, ainsi que la possibilité de contribuer au développement national.

Le **Plan d'action international de Vienne sur le vieillissement** a été le premier instrument international sur le vieillissement, fournissant une base pour la formulation de politiques et d'actions. Il comprend des recommandations d'action concernant la recherche, la collecte et l'analyse de données, la formation et l'éducation, ainsi que les domaines sectoriels suivants : santé et nutrition, protection des consommateurs, logement et environnement, famille, protection sociale, sécurité des revenus et emploi, et éducation. L'objectif du plan d'action était de renforcer les capacités des gouvernements et de la société civile à faire face efficacement au vieillissement des populations et à répondre au potentiel de développement et aux besoins des personnes âgées. Il est devenu le terreau d'autres plans d'action, de nouvelles institutions et de stratégies à ce jour.



Les **Principes des Nations Unies pour les personnes âgées** s'articulent autour des thèmes suivants:

- Indépendance
- Participation
- Épanouissement personnel
- Dignité
- Soins

Ils reflètent la nécessité de trouver un équilibre entre l'intégration des personnes âgées dans la société et la reconnaissance de leurs besoins spécifiques.

Elle a été adoptée par la résolution 46/91 de l'Assemblée générale du 16 décembre 1991.<sup>A</sup>

<sup>A</sup> United Nations Principles for Older, disponible sur :

[www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/ProfessionalInterest/olderpersons.pdf](http://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/ProfessionalInterest/olderpersons.pdf).

Avec les principes des Nations unies pour les personnes âgées (1991), la **déclaration politique et le plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002)**, les premières normes internationales spécifiques concernant les personnes âgées, le vieillissement et les politiques connexes ont été adoptées.

Conformément aux conventions, recommandations et résolutions d'autres entités spécialisées des Nations unies, à l'obligation de tous les États de respecter, protéger et réaliser tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales, et guidé par la **Charte des Nations unies** et la **Déclaration universelle des droits de l'homme**, un cadre normatif pour l'élaboration de politiques relatives au vieillissement au niveau national était disponible. Il a été développé et adapté jusqu'à aujourd'hui. Les agences internationales ont créé des instruments appropriés et ont répondu aux changements et aux défis dans le cadre de leurs compétences. Elles illustrent et indiquent comment les cadres normatifs sont construits, mis en œuvre ou modifiés.

Récemment, la promotion d'une lutte mondiale contre l'âgisme a été initiée, en relation avec le "*Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement*" (OEWG), créé le 21 décembre 2010 par l'Assemblée générale des Nations unies (résolution 65/182). Le groupe de travail examine le cadre international existant des droits de l'homme des personnes âgées et identifie les éventuelles lacunes et la meilleure façon d'y remédier, notamment en examinant la faisabilité de nouveaux instruments et mesures, le cas échéant.<sup>6</sup>

Une vue d'ensemble des idées et des initiatives législatives de l'ONU et d'autres organismes internationaux comme l'UE, le Conseil de l'Europe, l'OMS, ainsi que certaines interprétations d'évaluation des gouvernements nationaux et des ONG, ont été compilées, analysées et publiées (2021) sous le titre "**Contre l'âgisme et pour une citoyenneté sociale active des personnes âgées**".<sup>7</sup> Bien que l'accent soit mis sur l'évaluation et l'avenir de la Charte sociale européenne pour le développement et la garantie des droits de l'homme des personnes âgées, la publication s'étend largement et profondément sur le développement général des concepts du vieillissement, du changement démographique et des droits des personnes âgées. Comme les auteurs de "Against Ageism and Towards Active Social Citizenship for Older Persons" ont utilisé des questionnaires avec

---

<sup>6</sup> Nations Unies (2022), *12e session du groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement*.

<sup>7</sup> Doron I. et Quinn G. (2021).

des questions "ouvertes" envoyées aux gouvernements et aux institutions des droits de l'homme, il a été possible de rechercher l'influence de la pandémie de COVID-19 et en particulier l'utilisation et la nécessité de la technologie numérique pour garantir l'inclusion sociale des personnes âgées dans la société. Alors que plusieurs pays ont mentionné la pandémie de COVID-19 comme une " cristallisation " des problèmes rencontrés par les personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée (ESLD), les réponses de deux pays, à savoir la Bulgarie et la Hongrie, soulignent la nécessité de promouvoir la communication numérique et de lutter contre la " fracture numérique ".

## **Le défi de faire face à une société en constante évolution**

Est-ce que tout a commencé avec la prise de conscience de la pandémie COVID-19, et les leçons tirées de la numérisation de nos sociétés, que le besoin d'inclusion numérique et de l'EMI a été souligné ? Non, bien que l'impact de la crise COVID-19 puisse difficilement être surestimé, les dynamiques fondamentales qui étaient à l'œuvre depuis longtemps et les ajustements progressifs devenant soudainement très urgents. Les réactions responsables - tant politiques que sociales - ne pouvaient pas attendre. Cela est certainement vrai pour l'accélération des processus de facilitation pour permettre aux seniors de participer à la transformation numérique de nos sociétés. Comme l'a indiqué le Conseil de l'Europe dans la **recommandation CM/Rec (2014)2, du Comité des ministres aux États membres sur la promotion des droits de l'homme des personnes âgées (19 février 2014)** : les normes et cadres normatifs internationaux existants en matière de droits de l'homme doivent être mis en œuvre et " des efforts supplémentaires devraient être faits pour évaluer les lacunes en matière de protection..."<sup>8</sup>. Cela signifie que les stratégies générales et les initiatives d'intégration sont des histoires sans fin, ouvertes à l'intégration de nouveaux aspects de manière permanente dans la stratégie générale.

*Si l'on examine les décisions politiques et les lignes directrices européennes et internationales sur l'inclusion numérique des seniors ces dernières années, voici quelques aspects pertinents :*

- En 2010, l'UE a lancé "**Une stratégie numérique pour l'Europe.**"<sup>9</sup> L'une des actions était : "Améliorer la culture, les compétences et l'inclusion numériques", non seulement pour la formation professionnelle, l'employabilité et la croissance économique, mais aussi pour inclure tout le monde dans l'ère numérique. Il s'agit *de donner des moyens d'action et de s'émanciper, d'apprendre, de créer, de participer et de faire preuve de confiance et de discernement dans l'utilisation des médias numériques*", déclarent les auteurs, *"et d'effectuer des tâches quotidiennes en ligne, qu'il s'agisse de postuler à un emploi, de payer des impôts ou de réserver des billets..."*. La Commission a également promu plusieurs programmes et initiatives destinés aux personnes âgées de 65 à 74 ans, les personnes à faible revenu, les chômeurs et les moins instruits dans le

---

<sup>8</sup> Conseil de l'Europe (2014) : En 2014, le Comité des ministres a proposé de prendre plusieurs initiatives pour mettre en œuvre les droits de l'homme et les principes existants pour les personnes âgées et a mentionné qu'après 5 ans, une évaluation devrait avoir lieu. Toutes les informations reçues ont été publiées dans 'Promotion of Human Rights of Older person pictures', le 'mécanisme juridique' installé dans plusieurs États membres pour garantir et mettre en œuvre les droits de l'homme des personnes âgées, et un large éventail de bonnes pratiques liées à ces droits. En ce qui concerne le principe d'"autonomie et de participation", la Pologne a décrit un programme opérationnel intitulé "Digital Poland 2017 - 2020", doté d'un budget spécial destiné à promouvoir l'inclusion numérique des personnes âgées afin d'organiser et de développer les compétences numériques (utilisation d'Internet et des services liés à Internet, tels que les applications d'administration en ligne, la messagerie instantanée, etc.

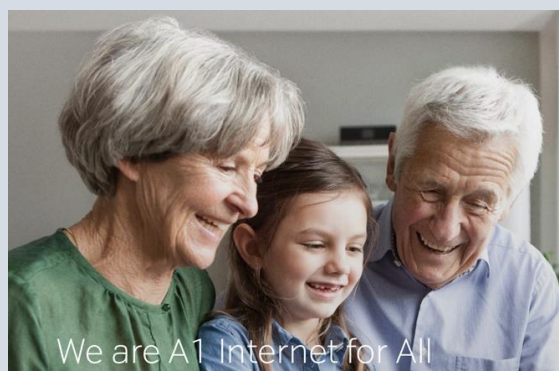
<sup>9</sup> Commission européenne (2010), *Une stratégie numérique pour l'Europe* .



but de réduire la fracture numérique. Mais il semble qu'au cours de cette décennie (2010-2020), la promotion intensive de cours sur les TIC visant à acquérir les aptitudes et compétences numériques requises - comme le projet autrichien "Digitalisation pour tous" (Digitalisierung für Alle)<sup>10</sup> - ait été plutôt exceptionnelle. Cela peut également ressortir du rapport général et des rapports nationaux de la conférence ministérielle de la CEE-ONU sur le vieillissement "Une société durable pour tous les âges/réaliser le potentiel de vivre plus longtemps" (Lisbonne, Portugal, 21-22 septembre 2017). La conférence a achevé le troisième cycle d'examen et d'évaluation (2012-2017) du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution (MIPAA/RIS), mais la transformation numérique de la société et la culture numérique n'étaient pas des sujets.<sup>11</sup> Le quatrième examen se tiendra à Rome, les 16 et 17 juin 2022.<sup>12</sup>

### **Les groupes locaux d'aînés - des forces motrices pour la diffusion de la culture numérique**

Depuis 1995, l'organisation régionale du Österreichischer Seniorenbund (Association autrichienne des seniors) a lancé ses "Cours d'informatique et d'Internet pour seniors" dans la capitale Vienne, qui se déroulent toujours avec succès. Au cours des décennies qui ont précédé 2010, d'autres organisations régionales du Seniorenbund ont suivi, d'abord Salzbourg, la Haute-Autriche et la Basse-Autriche, de sorte qu'aujourd'hui, les



neuf régions proposent des formations aux seniors pour leur permettre d'acquérir des compétences individuelles en matière d'Internet. À cette époque, le plus grand fournisseur de téléphonie mobile et d'Internet, A1, a pris en charge le parrainage de ces activités et a fourni un soutien technique ainsi que du matériel d'apprentissage aux groupes locaux de Seniorenbund. En 2011, A1 a lancé "A1 Internet for All" (Internet pour tous) auquel les organisations nationales de seniors ont participé activement. Parallèlement, le gouvernement autrichien a créé en 2018 une initiative nationale "fit4internet" qui propose des cours de formation pour la génération des 60 ans et plus, organisés en collaboration avec les organisations autrichiennes de seniors.<sup>B</sup>

Heinz K. Becker, ancien secrétaire général de l'Österreichischer Seniorenbund : la motivation pour créer des initiations à l'utilisation d'Internet il y a plus de 25 ans était d'ouvrir une sorte de "nouvelle fenêtre sur le monde" à la génération qui ne pouvait pas développer de compétences numériques dans sa vie professionnelle. L'intuition première était que ces compétences allaient devenir une technique culturelle indispensable, aussi importante que l'écriture et la lecture. Actuellement, ces cours de formation aux compétences numériques couvrent plus de 4 000 groupes locaux d'aînés. C'est la structure très locale des organisations autrichiennes d'aînés, qui comptent des membres dans presque tous les villages et petites villes, qui a permis aux générations autrichiennes plus âgées de développer et d'améliorer leurs compétences numériques au cours des 30 dernières années.

<sup>A</sup> Haberfelner, A. (2018) Nous sommes A1 Internet pour tous, A1 Stories, disponible à l'adresse : [www.a1stories.com/blog/we-are-a1-internet-for-all/](http://www.a1stories.com/blog/we-are-a1-internet-for-all/), consulté le 15 mai 2022.

<sup>B</sup> Korosec, I. (n.d), Interview : "Die Digitalisierung ist für uns alle so wichtig !", OSB, disponible sur : [www.seniorenbund.at/wissenswertes/interview-die-digitalisierung-ist-fuer-uns-alle-so-wichtig](http://www.seniorenbund.at/wissenswertes/interview-die-digitalisierung-ist-fuer-uns-alle-so-wichtig), consulté le 15 mai 2022.

<sup>10</sup> Sponsorisé par le ministère fédéral des affaires sociales, de la santé, des soins et de la protection des consommateurs et en coopération avec l'Institut autrichien des télécommunications appliquées- et a débuté en 2018.

<sup>11</sup> CEE-ONU (2017), *Conférence ministérielle sur le vieillissement : Une société durable pour tous les âges : Réaliser le potentiel de vivre plus longtemps*.

<sup>12</sup> CEE-ONU (s.d.), *Groupe de travail permanent sur le vieillissement*.

- Compte tenu des énormes changements provoqués par la pandémie de COVID-19, dans la lignée des options précédentes et consciente de la nécessité d'accélérer les actions, l'UE a récemment lancé plusieurs nouveaux plans. L'un d'eux est la **boussole numérique 2030**.<sup>13</sup> Elle traduit en termes concrets les ambitions numériques de l'UE pour 2030. Elle s'articule autour de quatre piliers principaux : les compétences, le gouvernement, les infrastructures et les entreprises. Le premier pilier - une population numériquement compétente - fait progresser l'objectif en matière de compétences numériques de base, à savoir qu'au moins 80 % de la population possède des compétences numériques de base. Les objectifs et les actions directement axés sur les personnes âgées ne sont pas inclus. Il appartient aux États membres de mettre en œuvre les objectifs, avec le soutien financier de l'UE.

*Les aspects suivants sont plus clairement axés sur une stratégie globale de changement démographique et sur l'importance de l'inclusion numérique des personnes âgées :*

- La nomination de Dubravka Šuica au poste de vice-présidente de la Commission chargée de la démographie et de la démocratie,<sup>14</sup> , la décision d'intégrer les politiques de vieillissement dans tous les domaines d'action et l'introduction d'une "approche fondée sur le cycle de vie", qui montre comment les expériences vécues pendant l'enfance et les inégalités socio-économiques accumulées tout au long de la vie se prolongent dans la vieillesse, sont des éléments de base importants pour une politique commune visant à relever les nombreux défis de l'évolution démographique, en tenant compte des différences et des difficultés entre les régions et au sein de celles-ci.

**Dubravka Šuica**, vice-présidente chargée de la démocratie et de la démographie au sein de la Commission européenne (2019-2024) dans un discours d'ouverture sur "La conférence sur l'avenir de l'Europe et les défis et opportunités du vieillissement en Europe" coorganisée par l'Université de Maribor et la République de Slovénie, qui assure la présidence du Conseil européen (29 novembre 2021) : *"Dès notre naissance, nous vieillissons. Il est essentiel que nous favorisions la compréhension, la solidarité et la responsabilité, mais aussi le partage des connaissances entre les générations. En construisant un récit constructif autour du changement démographique, et du vieillissement, nous renforçons nos communautés et notre démocratie, en les rendant aptes à l'avenir... Dans mon rôle, je me concentre sur l'ensemble du cycle de vie, des droits des enfants à ceux des personnes âgées. Le vieillissement n'est pas seulement l'affaire des personnes âgées. Tout le monde est directement touché par la perspective de vivre plus longtemps, y compris les jeunes. Le vieillissement crée à la fois des défis et des opportunités pour nos économies, notre société et notre démocratie."* <sup>A</sup>



<sup>A</sup> [ec.europa.eu/commission/commissionnaires/2019-2024/suica/annoncements/vice-president-suica-delivers-keynote-speech-videoconference-event-conference-future-europe-and\\_fr](https://ec.europa.eu/commission/commissionnaires/2019-2024/suica/annoncements/vice-president-suica-delivers-keynote-speech-videoconference-event-conference-future-europe-and_fr)

<sup>13</sup> Commission européenne (2021), *Boussole numérique 2030 : la voie européenne pour la décennie numérique*.

<sup>14</sup> Commission européenne (s.d.), *Dubravka Šuica*.

- Les conclusions les plus pertinentes ont été les **conclusions du Conseil de l'UE "Droits de l'homme, participation et bien-être des personnes âgées à l'ère de la numérisation" (12 octobre 2020)**<sup>15</sup> et les **conclusions du Trio de présidences : Déclaration du Trio sur le vieillissement actif : L'Allemagne, le Portugal et la Slovaquie**, les États membres assurant la présidence du Conseil de l'Union européenne pendant 18 mois, de juillet 2020 à décembre 2021. Ces conclusions du Conseil de l'UE, rendues à l'automne 2020 en réponse à la première vague de COVID-19, affirment que les personnes âgées souffrent, tant du virus que des contraintes sociales, et saluent l'orientation de l'UE vers l'adoption d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans les politiques de vieillissement, ainsi qu'une impulsion majeure pour les États membres concernant les politiques de vieillissement en général et l'inclusion numérique des personnes âgées. Ces conclusions du Conseil de l'UE sont extrêmement intéressantes si nous les examinons dans leur contexte social et politique plus large, et non comme si elles étaient tombées du ciel ou avaient été rédigées dans un bureau de Bruxelles. Bien que nous ne puissions pas faire une analyse approfondie du processus décisionnel - ce qui vaut certainement la peine d'être fait - nous nous contenterons de mentionner quelques aspects :

Les rapports du gouvernement fédéral sont basés sur une décision du Bundestag allemand en 1994. Une fois par législature, un autre sujet est choisi et les rapports sont rédigés par des experts indépendants. Cette fois, il s'agissait de la numérisation. Plus récemment, en août 2020, alors que l'Allemagne présidait le Conseil de l'UE, la BAGSO a publié une déclaration<sup>16</sup> concernant le "Huitième rapport du gouvernement sur les personnes âgées"<sup>17</sup>, qui portait sur les personnes âgées et la numérisation. Parmi ses commentaires et critiques, la BAGSO a exprimé qu'elle *"regrette que le sujet de l'éducation numérique et du développement des compétences ne reçoive pas une attention appropriée dans le huitième rapport du gouvernement sur les personnes âgées, même si la promotion de la technologie et de l'éducation aux médias est une condition préalable essentielle pour faciliter l'accès des personnes âgées aux opportunités numériques et leur permettre de faire des choix éclairés sur la façon de les utiliser"*.<sup>18</sup>

---

<sup>15</sup> Conseil européen (2020), *Améliorer le bien-être des personnes âgées à l'ère de la numérisation : Le Conseil adopte des conclusions*.

<sup>16</sup> BAGSO (2020), *Les personnes âgées et la numérisation*.

<sup>17</sup> Bundesministerium für familie senioren frauen und jugend (2020), *Achter Altersbericht - Ältere Menschen und Digitalisierung*.

<sup>18</sup> BAGSO (2020), *Les personnes âgées et la numérisation*.

**BAGSO** (*Bundesarbeitsgemeinschaft der Seniorenorganisationen*), l'association nationale allemande des organisations de seniors, regroupe environ 120 organisations de la société civile et est depuis plusieurs années consciente de l'importance des initiatives visant à améliorer l'inclusion numérique de tous et des seniors. En 2017, la BAGSO a publié une prise de position intitulée "Les personnes âgées dans un monde numérique".<sup>A</sup> L'accent était mis sur l'intégration de l'utilisation d'Internet dans la vie quotidienne des seniors. Elle a identifié les obstacles potentiels et les mesures requises pour permettre les opportunités positives offertes par un Internet accessible et sûr pour tous.

Les effets du processus de numérisation sur la vie des personnes âgées sont visibles dans les domaines du logement, des soins, de la mobilité et de la santé, ainsi que dans la création d'espaces sociaux. Une commission d'experts a identifié les technologies numériques pertinentes pour tous ces domaines de la vie, a repéré les nouveaux développements émergents et a évalué l'impact de ces développements sur la vie des personnes âgées. Les résultats de leurs délibérations peuvent être consultés dans le rapport susmentionné. Comme la commission d'experts a présenté le rapport dès janvier 2020, les effets de la crise COVID-19 n'ont pas été pris en compte. En particulier, la nécessité d'être connecté numériquement, dans des situations d'isolement social et de confinement, devait venir à partir de mars 2020. Néanmoins, l'influence de ce rapport, les discussions et les présentations autour de la coïncidence avec la crise pandémique et la responsabilité du gouvernement allemand, qui assure la présidence du Conseil de l'UE, a certainement été importante pour les développements futurs de la vision sur "les personnes âgées et la numérisation" en Allemagne et en Europe.<sup>B</sup>

<sup>A</sup> BAGSO (2019), Les personnes âgées dans un monde numérique, disponible à l'adresse :

[www.bagso.de/fileadmin/user\\_upload/bagso/06\\_Veroeffentlichungen/2020/BAGSO\\_Position\\_Paper\\_Older\\_persons\\_in\\_a\\_digital\\_world.pdf](http://www.bagso.de/fileadmin/user_upload/bagso/06_Veroeffentlichungen/2020/BAGSO_Position_Paper_Older_persons_in_a_digital_world.pdf), consulté le 18 avril 2022.

<sup>B</sup> Plateforme AGE Europe (2020), *Strengthening Older People's Rights in Times of Digitalisation - Lessons learned from COVID-19 - Joint German Ministry-AGE-BAGSO online conference*, disponible sur :

[www.age-platform.eu/event/strengthening-older-people's-rights-times-digitalisation---lessons-learned-covid-19](http://www.age-platform.eu/event/strengthening-older-people's-rights-times-digitalisation---lessons-learned-covid-19), consulté le 18 avril 2022.

*Nous énumérons ci-dessous quelques initiatives pertinentes soutenues par le gouvernement allemand, par le Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse (BMFSFJ) :*

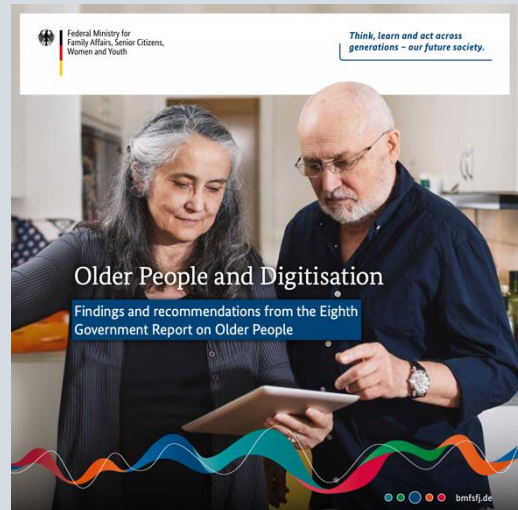
- Le projet "*Digitaler Engel - sicher, praktisch, hilfsbereit*" (Ange numérique - sûr, pratique, utile)<sup>19</sup> et le point de service "*Digitalisierung und Bildung für ältere Menschen*" (numérisation et éducation pour les seniors), visent à encourager la participation active des personnes âgées dans notre société et à leur permettre de mener une vie autonome dans une société de plus en plus numérisée.
- Le bus de l'équipe mobile de conseillers "*Digitaler Engel*" (Ange du numérique) a parcouru toute l'Allemagne - quoique de façon limitée pendant la pandémie de COVID-19 - pour apporter aux personnes âgées un soutien personnel, concret et sur place dans l'utilisation compétente des services numériques.<sup>20</sup> Les conversations personnelles permettent de présenter les services numériques, de répondre à des questions spécifiques et de réduire les craintes. Les "Digital Angels" coopèrent étroitement avec les structures locales existantes, telles que les *Mehrgenerationenhäuser* (centres multigénérationnels) et les *Seniorenbüros* (agences pour personnes âgées). Les zones rurales restent leur point de mire.

<sup>19</sup> Digitaler Engel (s.d.), *Über das Projekt*.

<sup>20</sup> Bundesministerium für familie senioren frauen und jugend (2019), "*Digitaler Engel*" startet Deutschlandtour.

- Depuis plusieurs années, la BAGSO soutient que les personnes en phase de vie post-professionnelle doivent être structurellement et financièrement soutenues dans l'acquisition de compétences numériques, comme les jeunes et les étudiants. En 2021, un "Digitalpakt Alter" (pacte numérique pour les personnes âgées) a été lancé. Environ 100 "Erfahrungsorten" ont été créés et plus de 6 000 personnes âgées ont pu élargir leurs compétences numériques.<sup>21</sup>

"La pandémie de coronavirus a rendu le sujet plus que jamais d'actualité. En cette période de distanciation sociale et de restrictions des sorties, de nombreuses personnes âgées ont appris à reconnaître les possibilités offertes par les technologies numériques de communication et d'information et les ont davantage utilisées qu'auparavant. Il suffit de penser, par exemple, à tous les appels vidéo passés avec les membres de la famille, à toutes les plateformes numériques de voisinage créées pour organiser l'entraide et le soutien mutuels, et à tous les rendez-vous chez le médecin qui se déroulent de plus en plus souvent par liaison vidéo. Mais la pandémie a également montré que toutes les personnes âgées ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire pour participer numériquement à la société. Trop souvent, elles manquent non seulement des connaissances nécessaires, mais aussi des moyens financiers pour acheter des équipements numériques".<sup>A</sup>



Dr. Franziska Giffey, Ministre fédérale de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Avant-propos, Huitième rapport sur les personnes âgées, les personnes âgées et la numérisation.

<sup>A</sup> Bundesministerium für familie senioren frauen und jugend (2020), *Les personnes âgées et la numérisation*, disponible sur : [www.bmfsfj.de/resource/blob/159708/ed36ad230d6038b9f0a439fb03ddf35b/achter-altersbericht-kurzfassung-englisch-data.pdf](http://www.bmfsfj.de/resource/blob/159708/ed36ad230d6038b9f0a439fb03ddf35b/achter-altersbericht-kurzfassung-englisch-data.pdf), consulté le 18 avril 2022.

## L'équité numérique pour tous : une perspective mondiale commune

Le 14 décembre 1990, l'Assemblée générale des Nations unies (par sa résolution 45/106) a désigné le **1er octobre** comme la **Journée internationale des personnes âgées (UNIDOP)**. Avec "L'équité numérique pour tous" comme thème de l'édition 2021,<sup>22</sup> la JNUAP exprime la nécessité d'un accès et d'une participation significative au monde numérique pour tous et pour les personnes âgées. Selon la CEE-ONU<sup>23</sup>, il faut agir pour :

- Garantir l'égalité d'accès aux biens et services faisant appel à la technologie numérique, par le biais d'une conception participative et d'initiatives politiques qui rendent les services en ligne tels que l'administration en ligne, la banque en ligne, le commerce électronique, l'apprentissage en ligne et les services de télésanté disponibles, accessibles, abordables et conviviaux, tout en maintenant un accès hors ligne.

<sup>21</sup> DigitalPakt Alter, (s.d.), Über uns.

<sup>22</sup> UNDESA DISD (2021), *Digital Equity for All Ages - Journée internationale des personnes âgées des Nations unies 2021 (UNIDOP)*.

<sup>23</sup> Groupe de travail sur le vieillissement de la CEE-ONU (2021), *Ageing in the digital Era*.

- Améliorer la culture numérique afin de réduire les lacunes en matière de compétences numériques en offrant une formation permettant de naviguer dans les environnements numériques en toute sécurité, y compris des possibilités d'apprentissage intergénérationnel et par les pairs, ainsi que des mesures de lutte contre l'âgisme, afin d'encourager l'engagement numérique des personnes âgées.
- Exploiter le potentiel des technologies numériques pour un vieillissement actif et en bonne santé, le bien-être et l'autonomisation des personnes âgées, notamment grâce aux communications numériques qui peuvent réduire la solitude et l'isolement social, et aux technologies numériques qui peuvent favoriser les possibilités de vie indépendante à un âge avancé.
- Assurer la protection des droits de l'homme des personnes âgées à l'ère numérique en créant des environnements et des services numériques éthiques, transparents et sûrs, grâce à des politiques qui protègent la dignité, l'autonomie et la vie privée, ainsi que le consentement libre et éclairé à l'utilisation des technologies numériques.

Cela signifie que la culture numérique est un aspect important pour assurer l'inclusion numérique des personnes âgées, mais que les conditions et les résultats attendus de la formation pour acquérir la culture numérique font partie de l'environnement de vie au sens large. En outre, l'acquisition de la culture numérique nécessite plusieurs mesures politiques de la part des décideurs politiques. La réduction l'écart entre les âges numériques, l'augmentation de l'inclusion numérique et la participation active des personnes âgées dépendent du respect et du rôle que l'on accorde aux personnes âgées dans la société dont elles font partie. La culture numérique devrait être considérée comme l'un des besoins culturels les plus importants, au même titre que la lecture et l'écriture, ouvrant une fenêtre sur le monde, sur la connaissance et l'information, ainsi que sur la culture et le divertissement, en fonction des intérêts et des besoins individuels de chaque citoyen. En outre, la culture numérique est essentielle à une compréhension critique des médias et de l'information et à la participation aux plateformes sociales et politiques numériques. C'est un levier pour la participation numérique à la démocratie.

## L'éducation aux médias et à l'information : la clé pour participer à l'ère numérique

La prise de conscience de la nécessité d'une éducation aux médias et à l'information (EMI) numérique a déjà donné lieu à des initiatives stimulantes depuis les dernières décennies du XXe siècle. Dans le but d'optimiser la compétence numérique de tous les groupes de population, les gouvernements, les services Internet, les écoles et toutes sortes de groupes de la société civile ont créé des initiatives pour plusieurs groupes de population (étudiants, enseignants, professionnels des médias, de l'information, de la production et de l'administration...), en mettant souvent en avant le principe de "l'inclusion numérique pour tous". Cependant, dans les recherches et les stratégies concernant l'inclusion numérique et le renforcement des capacités numériques, les personnes âgées en tant que groupe sont régulièrement exclues. Alors que de plus en plus de services sont mis en ligne, les personnes âgées ont besoin d'EMI et sont censées avoir les compétences nécessaires pour fonctionner dans un environnement transformé par le numérique ; sinon, elles risquent d'être exclues. Comment comprendre cette position des personnes âgées et comment répondre à ce besoin ?



## Utilisation d'Internet par les personnes âgées

Bien que l'âge soit une catégorie fréquemment utilisée dans toutes sortes d'enquêtes, nous ne savons pas grand-chose de l'utilisation d'Internet par les personnes âgées. Du moins, pas sur les personnes âgées de plus de 74 ans. La raison en est que dans les recherches visant "tous les groupes d'âge", le groupe d'âge "le plus âgé" du groupe de recherche est généralement celui des 65-74 ans. C'était également le cas récemment dans "Shaping Europe's Digital Future" avec des analyses thématiques détaillées et spécifiques à chaque pays, mais toujours pour et au sein de groupes de recherche de 16-74 ans.<sup>24</sup> La non-inclusion des plus de 74 ans n'est-elle pas une omission ? Lorsque les chercheurs recherchent des informations sur les attitudes et le comportement de "toute une population" et présentent leurs résultats en termes de "la" population, "toutes tranches d'âge", "l'inclusion numérique de tous", etc., les personnes de plus de 74 ans peuvent-elles être ignorées ?

Bien sûr, nous accueillons et apprécions la recherche sur des groupes spécifiques plus jeunes. Personne ne peut nier que la recherche sur le renforcement des capacités est nécessaire en ce qui concerne les opportunités d'emploi et la croissance économique de nos industries et services, mais... nous ne pouvons pas laisser de côté la génération vieillissante de plus de 74 ans comme si elle "n'existait pas" et ne méritait pas de recherche ou d'interprétation par rapport aux autres groupes d'âge. Cependant, il est nécessaire de réaliser une étude approfondie couvrant "tous les groupes d'âge".

C'est ce que l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a fait en 2020 pour répondre à la demande de la présidence allemande du Conseil de l'UE de l'époque. L'Agence a préparé un document de référence à l'appui de la **conférence "Renforcer les droits des personnes âgées à l'heure de la numérisation"**. Bien que la méthodologie de l'enquête ait été plutôt compliquée, l'Agence a pu impliquer près de 35 000 personnes âgées de 16 ans et plus - y compris celles âgées de 75 ans et plus.<sup>25</sup> Les principales conclusions sont certainement pertinentes :

- La fracture numérique entre les générations est importante et elle augmente avec l'âge. L'enquête sur les droits fondamentaux de 2019 montre que 20 % des personnes âgées de 75 ans et plus interrogées utilisent Internet au moins occasionnellement, alors que 98 % des 16-29 ans le font ;
- En termes d'âge, les internautes et les non-internautes sont diamétralement opposés : les personnes âgées sont surreprésentées parmi les non-internautes, les jeunes sont surreprésentés parmi les internautes si l'on considère la population ;
- Chez les internautes, la fréquence d'utilisation d'Internet diminue avec l'âge ;
- Les résultats montrent que l'éducation joue un rôle important dans l'utilisation d'Internet chez les personnes de tous âges, mais que les groupes d'âge plus âgés avec des niveaux d'éducation plus élevés correspondent à une plus grande utilisation d'Internet ;
- À partir de 45 ans, on observe un schéma clair d'utilisation d'Internet : parmi les groupes plus âgés, Internet est utilisé le plus souvent pour les contacts sociaux et pour rechercher des informations sur les services publics, et moins souvent pour les opérations bancaires et les achats en ligne, ce qui diffère des schémas d'utilisation d'Internet chez les plus jeunes ;

---

<sup>24</sup> Commission européenne (2021), *The Digital Economy and Society Index (DESI)*.

<sup>25</sup> FRA (2020), *Selected findings on age and digitalisation from FRA's Fundamental Rights*.

- Les non-internautes perçoivent leurs principaux obstacles à l'utilisation d'Internet comme étant le manque de compétences nécessaires, suivi par le manque d'intérêt (lorsque les mêmes choses peuvent être faites sans utiliser Internet), et le fait de ne pas avoir accès à Internet.

Pendant la pandémie de COVID-19, les exigences en matière de distanciation physique ont constitué un défi particulier pour les personnes âgées, dont beaucoup vivent seules et n'ont pas toujours l'équipement ou les connaissances nécessaires pour utiliser les outils numériques afin de maintenir des contacts sociaux. Les personnes âgées ont été gravement touchées par la pandémie, en particulier celles qui vivent dans des établissements de soins de longue durée ou qui ont des problèmes de santé sous-jacents.<sup>26</sup>

La distance physique ne doit pas conduire à l'isolement social. Les contacts sociaux sont nécessaires au maintien de la santé et du bien-être des personnes. Le fait d'être coupé de sa famille et de ses amis exacerbe les sentiments de solitude et de vulnérabilité chez les personnes âgées, en particulier celles qui sont exclues numériquement. Dans le contexte de la numérisation croissante des services, il est presque impossible pour les personnes qui ne maîtrisent pas le numérique d'accéder aux services publics dans de nombreux pays de l'UE. **Le rapport 2021 de la FRA sur les droits fondamentaux** souligne l'importance d'utiliser une approche du vieillissement fondée sur les droits et de refléter cette approche dans toutes les initiatives et politiques pertinentes, y compris dans les actions visant à promouvoir les politiques d'inclusion sociale.<sup>27</sup> Dans le cadre d'une nouvelle recherche menée à partir de 2022 sur le "Vieillessement dans les sociétés numériques", la FRA collectera des données sur l'étendue et la nature des dispositions prises pour les personnes âgées concernant leur accès aux services publics en ligne et hors ligne. Elle utilisera une perspective de droits fondamentaux pour s'assurer que les droits sont applicables dans la pratique.<sup>28</sup>

## Les personnes âgées : pas un groupe cible pour les projets d'éducation aux médias

Parallèlement à la transformation numérique du développement de notre société et à la numérisation des médias et de l'information, qui s'est accélérée pendant la crise COVID-19, nos sociétés ont supposé ces dernières années que tout le monde pouvait participer à l'environnement numérique. Grâce à l'accès à Internet, à l'utilisation d'ordinateurs, de téléphones et d'autres appareils numériques, aux "connaissances du XXI<sup>e</sup> siècle" et aux compétences numériques nécessaires, chaque citoyen était censé faire partie de l'ère numérique.

L'EMI est la clé d'une meilleure compréhension et utilisation des médias et de l'information et d'une participation active à l'ère numérique. Il s'agit d'un concept complexe introduit par l'UNESCO en 2007, qui englobe un ensemble de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes, de compétences et de pratiques permettant aux personnes d'accéder, d'analyser, d'évaluer de manière critique, d'interpréter, d'utiliser, de créer et de diffuser efficacement des informations et des produits médiatiques sur une base créative, légale et éthique, en utilisant les ressources et les outils existants.<sup>29</sup> L'EMI fournit la base pour comprendre les médias et leur rôle dans notre société. Elle fournit les concepts et les attitudes nécessaires pour évaluer et répondre à la désinformation, aux discours de haine, aux fausses nouvelles

<sup>26</sup> FRA (2021), *Rapport sur les droits fondamentaux*.

<sup>27</sup> FRA (2021), *Rapport sur les droits fondamentaux*.

<sup>28</sup> FRA (s.d.), *Document de programmation FRA 2021-2023*.

<sup>29</sup> UNESCO (2022), *À propos de l'éducation aux médias et à l'information*.



et à la déformation de l'information. Il fournit certaines des compétences essentielles nécessaires à la pensée critique, à l'analyse, à l'expression personnelle et à la créativité - toutes les compétences nécessaires aux citoyens dans une société démocratique.

Ce ne sont pas seulement les enfants et les étudiants des écoles et des universités ou les hommes et les femmes qui cherchent à améliorer leur employabilité qui ont besoin des compétences numériques nécessaires pour assurer un développement résilient et réussi dans leur vie professionnelle et sociale. La maîtrise de la culture numérique est devenue une composante essentielle pour tous et tout au long de la vie pour participer pleinement à la société. Également pour les générations plus âgées.<sup>30</sup> Cela suppose que nos sociétés s'attaquent aux obstacles qui limitent l'inclusion numérique des personnes âgées et qu'une adéquation réussie soit créée entre deux tendances globales qui provoquent de profonds changements dans le monde entier : l'essor des technologies numériques et le vieillissement démographique. La MIL peut contribuer à l'autonomisation des personnes âgées en tant que citoyens numériques actifs et assurer le développement de communautés numériquement inclusives qui contribuent au bien-être de toutes les générations. Mais ce n'est pas encore le cas. À l'heure actuelle, les personnes âgées ne bénéficient que dans une mesure limitée des opportunités offertes par la numérisation. De plus, elles ne sont pas une priorité en termes d'initiatives d'éducation et de formation liées à la culture numérique, qui ont été largement proposées ces dernières années. C'est d'ailleurs ce que révèlent plusieurs études menées au niveau européen :

- L'étude intitulée "**Mapping of media literacy practices and actions in EU-28**" (**cartographie des pratiques et des actions d'éducation aux médias dans l'UE-28**) a présenté en 2016 un aperçu complet des projets mis en place par diverses institutions, à l'exclusion des écoles.<sup>31</sup> Les chercheurs ont reçu une collection de 517 projets, et ont analysé 154 projets d'"étude de cas", présentés par les experts nationaux comme les "projets les plus significatifs". Les résultats et les conclusions de la recherche sont très éclairants sur le thème des projets EMI pour les personnes âgées. Ils ont révélé que seuls 7 des 145 projets d'étude de cas étaient axés sur l'EMI pour les personnes âgées. Les cinq pays - *sur les 28 États membres de l'UE en 2016* - qui ont soumis un projet enregistré ciblant les "personnes âgées" étaient la Belgique (FL), l'Estonie, la Grèce, le Luxembourg et l'Espagne. Bien que cette étude n'ait pas inclus les projets d'éducation aux médias basés sur le programme scolaire dans les écoles, 80 des 145 projets de l'"étude de cas" ciblaient un large public des "adolescents et des élèves plus âgés". À l'autre bout de l'échelle, seuls 7 des 145 projets d'"études de cas" ciblaient le groupe d'audience des "personnes âgées". Les auteurs ont conclu : *Ce résultat pourrait peut-être poser des questions sur le niveau de soutien disponible pour les personnes âgées afin de développer des compétences en éducation aux médias, en particulier dans le contexte d'un nombre croissant de personnes âgées qui s'engagent numériquement et utilisent des plateformes et des services en ligne.*
- Il s'agit d'une formulation maintes fois avancée au cours des décennies précédentes : les principes d'inclusion numérique et de l'EMI pour tous sont reconnus. Mais l'exercice de mise en pratique de ces principes est si limité que "l'adéquation" entre les générations vieillissantes, embrassant la transformation numérique, n'est pas au rendez-vous.

---

<sup>30</sup> UNESCO (2021), *Digital Literacy for Older Persons*.

<sup>31</sup> Nikoltchev S. (2016), *Cartographie des pratiques et actions d'éducation aux médias dans l'UE-28*.

- Des conclusions similaires ont été détectées dans les résultats de l'enquête sur le journalisme de qualité à l'ère numérique, réalisée en 2019 et destinée à mettre en évidence le rôle de l'EMI par rapport aux objectifs et aux défis du journalisme de qualité à l'ère numérique.<sup>32</sup> L'étude analyse quelque 70 projets d'EMI visant à développer les compétences et les connaissances d'EMI qui aident le public à reconnaître et à valoriser le journalisme de qualité. Les rapporteurs décrivent le paysage de l'EMI comme très diversifié et présentent l'une de leurs conclusions : *"Les plus de 65 ans risquent d'être mal desservis par les initiatives de l'EMI. Un obstacle important pour atteindre un public plus âgé avec des outils et des formations d'éducation aux médias peut être l'absence d'un réseau de diffusion facilement disponible (comme le sont les écoles pour les plus jeunes)".* Les rapporteurs ont conclu : *"En conséquence, il semble qu'il y ait un manque de formation et d'outils d'éducation aux médias destinés aux personnes âgées",*<sup>33</sup> et recommandent vivement : *'...De créer des programmes d'éducation aux médias qui aident les citoyens de tous les groupes d'âge...'*<sup>34</sup>
- La publication **"Media Literacy for All - Supporting marginalised groups through community media"**<sup>35</sup>, qui a été utilisée comme document de référence lors du World Café sur le secteur des médias communautaires et présentée par Martina Chapman lors de la conférence ministérielle du Conseil de l'Europe le 11 juin 2021, a également identifié un manque d'initiatives destinées aux personnes âgées. Dans l'étude présentée, le public cible des projets et activités était très varié, ciblant tous les âges entre 8 et 65+ ; 80% des projets ciblent les communautés marginalisées ; 90% ciblent la tranche d'âge 40-65 ans. Seule une minorité des projets analysés avait les plus de 65 ans comme l'un de leurs groupes cibles, mais dans tous les cas, les plus de 65 ans faisaient partie d'un public adulte général ou d'un public spectateur.
- Comme l'éducation aux médias ne concerne pas seulement les processus d'apprentissage relatifs à l'utilisation et à la compréhension de l'information, mais concerne également la désinformation, les régulateurs européens des services de médias audiovisuels (ERGA) ont mené, en collaboration avec des entreprises de médias et des organisations éducatives, plusieurs enquêtes et campagnes sur la compréhension critique de l'information. Malgré leurs efforts, le rapport 2020 indique que *"l'un des plus grands défis, (...) est la question de savoir comment atteindre le plus grand nombre possible de groupes cibles dans la société, notamment les personnes âgées"* ; le groupe d'experts de l'ERGA n'a pas trouvé de bonnes pratiques en Europe.<sup>36</sup>

Les recherches sur les aperçus de la pratique ne sont pas les seules à faire écho à l'attention limitée accordée aux personnes âgées en tant que groupe cible de l'EMI.<sup>37</sup> La recherche universitaire sur l'utilité, la signification et les approches didactiques de la MIL pour tous les groupes d'âge identifie clairement un manque de recherche sur l'utilisation, la compréhension et la pratique critique des médias chez les personnes âgées.<sup>38</sup> Dans le secteur de l'éducation des adultes, il est reconnu que

---

<sup>32</sup> Chapman M. et Oermann M. (2020), *étude du Conseil de l'Europe DGI(2020)1*.

<sup>33</sup> Chapman M. et Oermann M. (2020), *étude du Conseil de l'Europe DGI(2020)1*, p.24.

<sup>34</sup> Chapman M. et Oermann M. (2020), *étude du Conseil de l'Europe DGI(2020)1* p.4.

<sup>35</sup> Chapman et al. (2020), *Media literacy for all - Supporting marginalised groups through community media (L'éducation aux médias pour tous - soutenir les groupes marginalisés grâce aux médias communautaires)*.

<sup>36</sup> ERGA (2021), *Improving Media Literacy campaigns on disinformation*.

<sup>37</sup> Chapman et al. (2020), *Media literacy for all - Supporting marginalised groups through community media*.

<sup>38</sup> Rasi et al. (2019), *L'éducation aux médias pour tous les âges*.

l'apprentissage en ligne "change les lieux et les espaces d'apprentissage" et que diverses conséquences de la mégatendance de la numérisation attendent toujours une réponse des éducateurs et des chercheurs. L'ouverture à l'abandon des stéréotypes traditionnels sur les capacités d'apprentissage et les intérêts des personnes âgées et l'identification de leurs capacités en tant que "facilitateurs importants de l'apprentissage intergénérationnel, notamment en soutenant les personnes âgées qui souhaitent améliorer leurs compétences informatiques" peuvent être considérées comme une perspective pleine d'espoir.<sup>39</sup> Une perspective pleine d'espoir que les secteurs de la recherche et de l'éducation des adultes ne peuvent réaliser seuls. Ils comptent sur les hommes politiques pour jouer leur rôle, non seulement en mettant en avant les principes de l'inclusion numérique pour tous, mais aussi en soutenant des projets concrets d'utilisation d'Internet, d'éducation aux médias et de participation à la communication sociale en ligne.<sup>40</sup>

Les conclusions du Conseil de l'UE du 12 octobre 2020<sup>41</sup> et les conclusions et résolutions sur l'évolution de l'environnement des médias et de l'information adoptées lors de la **Conférence ministérielle du Conseil de l'Europe des ministres responsables des médias et de la société de l'information** (Chypre 10-11 juin 2021) peuvent constituer un bon point de départ pour une mise en œuvre future. Sur la base de la valeur des sociétés inclusives et du bien-être des personnes âgées, les gouvernements européens soulignent la nécessité d'insister sur le droit des personnes âgées à participer à la société numérisée. Reconnaisant l'importance des projets d'EMI et leur contribution à un environnement médiatique durable, indépendant et démocratique et à une culture de journalisme fiable et de qualité, ils soutiennent l'autonomisation des individus à s'engager de manière critique dans le contenu médiatique, naviguer dans l'écosystème complexe des médias et de l'information et faire leurs propres choix politiques et autres. Le Conseil de l'Europe soutient fermement l'autonomisation des individus à "*s'engager de manière critique dans le contenu des médias, naviguer dans l'écosystème complexe des médias et de l'information et, en fin de compte, faire leurs propres choix politiques et autres de manière autonome*".<sup>42</sup>

---

<sup>39</sup> Jütte, W., & Wildemeersch, D. (2017). *Editorial : le numérique la nouvelle normalité - de multiples défis pour l'éducation et l'apprentissage des adultes*.

<sup>40</sup> König R. et al. (2018). *Utilisation d'Internet chez les Européens âgés : une analyse basée sur les données de SHARE*.

<sup>41</sup> Conseil européen (2020), *Améliorer le bien-être des personnes âgées à l'ère de la numérisation : Le Conseil adopte des conclusions*.

<sup>42</sup> Intelligence artificielle - Politique intelligente (2021), *Résolution : Conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et de la société de l'information*.

## Célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (WTISD) 2022

Cette journée est célébrée chaque année le 17 mai depuis 1969 pour marquer la fondation de l'UIT et la signature de la première convention télégraphique internationale en 1865. L'objectif de la Journée mondiale est de faire prendre conscience des possibilités que l'utilisation d'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) peut offrir aux sociétés et aux économies. Il vise également à contribuer à réduire la fracture numérique.

*"L'accès équitable aux technologies numériques n'est pas seulement une responsabilité morale, il est essentiel pour la prospérité et la durabilité de la planète" - M. Houlin Zhao Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT) <sup>A</sup>*



<sup>A</sup> Forum WISS 2022 (2022) Célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (WTISD) 2022, disponible sur : [www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/Agenda/Session/133](http://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/Agenda/Session/133), consulté le 15 mai 2022.

## Il est temps d'agir

L'acquisition d'EMI comme clé pour permettre aux personnes âgées de faire partie de la transformation numérique impliquant nos sociétés et tous les aspects de la vie peut être considérée comme un processus complexe de communication et d'apprentissage. Ce processus d'apprentissage, qui implique souvent la conception de la communication entre les individus, est un "moment de cristallisation" dans lequel deux mégatendances, la numérisation et le vieillissement, se rencontrent.

Le processus d'apprentissage des personnes âgées pour qu'elles deviennent compétentes en matière de médias numériques est un processus de performance étape par étape qui aboutit à des compétences personnelles et a des implications importantes pour la société dans laquelle nous vivons. Devenir des citoyens numériques signifie être capable de participer en ligne et hors ligne à la société dans laquelle nous vivons et d'exercer nos droits démocratiques. En effet, l'apprentissage numérique ne consiste pas seulement à "apprendre la technologie numérique d'Internet", mais, comme Paola Freire (1921-1997) l'a enseigné il y a longtemps à propos de tout apprentissage, à "lire le monde et lire le mot".<sup>43</sup>

Dans ce "temps d'agir", nous mettrons en lumière certains aspects du processus de l'EMI chez les personnes âgées, tout en faisant le lien avec les chapitres précédents et en fournissant quelques éléments de base pour de nouvelles initiatives.

---

<sup>43</sup> Freire P. (1985), *Lire le monde et lire la parole : Un entretien avec Paulo Freire*.

## L'apprentissage des personnes âgées : s'engager dans un "nouveau monde", sans oublier l'histoire de sa vie

Disposer d'un accès fiable à l'utilisation des TIC est une condition préalable importante pour s'engager dans la communication numérique et en bénéficier, mais cela ne suffit pas. Des connaissances, des attitudes et des compétences numériques sont nécessaires pour prendre part aux opportunités technologiques et s'y adapter. Pour s'engager dans cette "nouvelle aventure en constante évolution", il doit être clair comment et pourquoi la clé de l'EMI ouvre une fenêtre sur des instruments et des possibilités pour agir avec succès dans l'environnement numérique. Il ne s'agit pas seulement d'être en ligne, mais aussi de compétences et de confiance.<sup>44</sup>

### Les personnes âgées doivent devenir elles-mêmes des ambassadeurs de l'éducation aux médias et à l'information

"La formation à la culture numérique pour les personnes âgées se concentre principalement sur les compétences d'utilisation des outils numériques, mais elle est insuffisante lorsqu'il s'agit de comprendre le contenu numérique", déclare Estelle Huchet de Age Platform Europe, un réseau financé par l'UE



qui regroupe près de 150 organisations de/pour personnes âgées.<sup>A</sup> Plusieurs initiatives doivent être organisées pour améliorer l'éducation aux médias dans tous les groupes d'âge, mais surtout chez les personnes âgées. Elle fait référence à un récent projet international DIGITOL, soutenu par ERASMUS+, qui a débouché sur plusieurs bonnes pratiques et procédures d'apprentissage qui peuvent en inspirer d'autres. Age Platform Europe vise à mettre en avant la solidarité intergénérationnelle, l'apprentissage intergénérationnel et l'apprentissage non formel. Une condition préalable importante pour un apprentissage réussi et efficace de la communication numérique et pour comprendre la désinformation et les fake news est l'implication des personnes âgées dans la création de politiques afin de s'assurer que ce qui est proposé répond à leurs besoins. AGE Platform Europe, souligne que nous devons être nombreux à renforcer l'information exacte et à donner aux personnes âgées les moyens de devenir elles-mêmes des ambassadeurs de l'éducation aux médias et à l'information.

<sup>A</sup> Age Platform Europe (2020), *Disinformation and COVID-19 : a matter of concern for older people ?*, disponible sur : [www.age-platform.eu/policy-work/news/disinformation-and-covid-19-matter-concern-older-people](http://www.age-platform.eu/policy-work/news/disinformation-and-covid-19-matter-concern-older-people), consulté le 22 avril 2022.

Caricature : Disponible à l'adresse : [www.shutterstock.com/nl/image-vector/vector-cartoon-illustration-group-old-senior-1154738665](http://www.shutterstock.com/nl/image-vector/vector-cartoon-illustration-group-old-senior-1154738665), consulté le 8 mai 2022.

### Comment favoriser l'éducation aux médias

De nombreux rapports et articles sont disponibles sur la manière de favoriser l'éducation aux médias chez les personnes âgées. Une analyse systématique de 40 études empiriques publiées entre 2005 et

<sup>44</sup> Centre for ageing better (2021), *COVID-19 et la fracture numérique*.

2019 a récemment été publiée.<sup>45</sup> Bien que les personnes âgées commencent souvent à apprendre à utiliser la communication en ligne dans un but très spécifique (communication avec un ami, un parent dans un autre pays, nécessité d'obtenir des informations sur la santé en ligne..), l'environnement numérique s'élargit peu à peu. En partant d'une utilisation de base, on progresse vers la compréhension et la création de contenu médiatique et la prise de conscience de la nécessité d'une analyse critique des nouvelles, de la publicité, des divertissements, de la désinformation pour faire des choix délibérés et enfin pour agir et participer en tant que citoyen conscient dans un nouvel environnement numérique représentant le contexte politique et social dans lequel nous vivons. Les recherches montrent que les personnes âgées, en particulier celles qui n'ont jamais utilisé la communication en ligne dans leur vie professionnelle, ont des difficultés à comprendre, analyser et évaluer le contenu des médias, y compris la fiabilité des informations en ligne.

Comme les personnes âgées constituent un groupe très hétérogène, chaque personne ayant des expériences de vie spécifiques, qui influencent leur capacité et leur intérêt pour l'éducation aux médias, l'approche pédagogique doit également être adaptée. En outre, il n'y a pas que les interventions formelles au cours d'un certain "processus d'apprentissage", il y a aussi le besoin d'un soutien régulier. À cet égard, la notion de "l'expert chaleureux"<sup>46</sup> a été avancée et, de manière générale, les réseaux sociaux sont très importants pour s'encourager mutuellement et avancer ensemble. Cela signifie que la société civile joue un rôle important dans la promotion des initiatives d'éducation aux médias pour les personnes âgées et qu'au final, chacun peut partager ses expériences pour aider et soutenir un parent ou un concitoyen.

### **Renforcer les compétences numériques de tous les groupes de population**

À Chypre, le ministère adjoint de la recherche, de l'innovation et de la politique numérique met en œuvre un "plan d'action national pour les compétences numériques 2021-2025", doté d'un budget total de plus de 24 millions d'euros, qui est inclus dans le plan national de relance et de résilience et partiellement financé par l'UE. Une attention particulière est accordée aux groupes vulnérables et à la population âgée de plus de 55 ans. Le Cyprus Productivity Centre, créé en coopération avec le ministère, propose des programmes éducatifs aux personnes âgées dans des domaines tels que l'utilisation d'appareils et de logiciels électroniques, la connaissance des médias sociaux, les outils et systèmes d'administration en ligne, les plateformes de communication, etc. Une coalition nationale pour les compétences et les emplois numériques sera bientôt officiellement lancée et sera composée de plus de 50 acteurs publics et privés dans le domaine de l'éducation et de la formation. Une plateforme numérique pour la coalition est actuellement en cours de développement dans le cadre d'un projet paneuropéen financé par le programme Connecting Europe Facility (CEF Digital), qui soutiendra et catalysera les investissements publics et privés dans la connectivité numérique.<sup>A</sup>

Antonios Demetriades, président de la commission du bien-être du Parlement des seniors de Chypre : "Le gouvernement ne peut pas attendre pour prendre des initiatives visant à introduire et inclure les seniors dans l'ère numérique. Il s'agit d'une responsabilité pour l'ensemble de la société. Nous devons empêcher les seniors de vivre seuls et isolés ; l'exclusion numérique est souvent liée à l'exclusion sociale. En tant que seniors, nous investissons dans les réseaux sociaux afin de garantir que personne ne soit laissé pour compte".

<sup>A</sup> Commission européenne (n.d.) Connecting Europe Facility - CEF Digital, disponible à l'adresse : [digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/cef-digital](https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/cef-digital), consulté le 8 mai 2022.

<sup>45</sup> Rasi et al. (2021), *Promoting Media Literacy Among Older People : A Systematic Review*.

<sup>46</sup> Martinez C. et Olsson T. (2022), *The warm expert-A warm teacher ? L'apprentissage des médias numériques dans l'interaction intergénérationnelle*.

## De la simple utilisation des appareils numériques à l'utilisation active et créative du contenu médiatique en tant que citoyen

L'ambition susmentionnée des prestataires de services d'éducation aux médias pour les personnes âgées et des éducateurs et accompagnateurs était moins visible dans les résultats des articles publiés. L'attention s'est surtout portée sur la "première phase" de l'apprentissage des techniques de communication et sur l'utilisation de la communication en ligne dans le cercle personnel et familial. Néanmoins, l'ambition est ouverte et une exploration de plus en plus intensive est conseillée. En outre, comme le soulignent les chercheurs eux-mêmes, l'aperçu et les articles disponibles ne reflètent qu'une petite partie de la réalité et de la lutte pour l'éducation aux médias. Il est possible que la nécessité récente des réunions en ligne, des plateformes de participation en ligne, des enquêtes, etc. ait également stimulé l'utilisation de la communication en ligne visant la participation sociale et politique des citoyens. En particulier dans les réseaux sociaux au niveau national ou international, les membres sont motivés pour améliorer leurs compétences afin de pouvoir communiquer et être entendus.<sup>4748</sup>

## Liberté d'expression et EMI - Les fondements de la démocratie

La liberté d'opinion et d'expression est un droit fondamental de tout être humain. Indispensables à la dignité et à l'épanouissement de l'individu, ils constituent également des bases essentielles pour la démocratie, l'État de droit, la paix, la stabilité, le développement durable et la participation à la société. Ils sont essentiels au développement et à la jouissance d'un large éventail d'autres droits de l'homme, notamment la liberté d'association et de réunion, la liberté de pensée, de religion ou de conviction, le droit à l'éducation, le droit de participer à la vie culturelle, le droit de vote et tous les autres droits politiques liés à la participation aux affaires publiques. La démocratie ne peut exister sans eux.

Les États ont l'obligation de respecter, protéger et promouvoir les droits à la liberté d'opinion et d'expression. Ces droits doivent être garantis aussi bien dans les environnements en ligne que dans les environnements hors ligne. La numérisation massive de ces dernières années a eu un impact substantiel sur le paysage médiatique et l'exercice de la liberté d'expression et d'autres droits de l'homme<sup>49</sup>. Internet a radicalement changé notre façon d'accéder à l'information et de communiquer. Les machines et les plateformes de médias sociaux ont largement repris le rôle des médias traditionnels. Une grande partie du public se tourne vers les médias sociaux comme principale source d'information. Cependant, il existe également de nouvelles opportunités pour le développement individuel et le renforcement de la démocratie. Chacun a le droit de chercher, de recevoir et de diffuser les informations et les idées de son choix, de s'exprimer en ligne et d'accéder aux informations. Des médias libres et pluralistes peuvent jouer différents rôles, notamment en créant des plateformes de débat et de délibération, en contribuant à informer et à responsabiliser les citoyens, en renforçant la transparence et la responsabilité démocratique, en jouant souvent aussi le rôle de chien de garde public, d'éducateur, de défenseur de la bonne gouvernance et même de catalyseur de la démocratie.

Les journalistes, les éditeurs, les rédacteurs en chef, les blogueurs et les autres acteurs des médias doivent pouvoir s'acquitter de leurs tâches sans crainte d'intervention ou de représailles ; cela

---

<sup>47</sup> Age Platform Europe (2020), *Digital literacy of older people : an overview*.

<sup>48</sup> ESU (2021), *Déclaration : Les personnes âgées et l'inclusion numérique dans la société de l'information d'aujourd'hui*.

<sup>49</sup> Conseil de l'Europe (2021), *Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information*.

nécessite une protection adéquate contre la violence, les menaces et les pressions. Garantir cette protection est important non seulement pour les acteurs des médias, mais aussi pour les utilisateurs, leur épanouissement personnel, leur autonomie et leurs possibilités de développement.

En tant que pierres angulaires d'une société démocratique, la liberté d'expression et la liberté des médias doivent répondre à une population informée, active et engagée, en rapprochant et en activant les citoyens et les décideurs. L'éducation aux médias et à l'information doit s'adresser à tous les membres de la société et leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour jouer un rôle actif dans la sphère publique. Les gouvernements à tous les niveaux, les fournisseurs de médias, les associations de la société civile, toutes les parties prenantes devraient se sentir responsables de fournir à chacun les outils nécessaires pour utiliser le potentiel des médias et de l'information. Les stratégies d'apprentissage numérique doivent faire partie intégrante d'une approche centrée sur l'apprenant et adaptée à son âge, car les personnes âgées ont besoin de politiques appropriées et ciblées, sans lesquelles elles risquent de souffrir le plus de la transformation numérique.

Les compétences numériques offrent aux personnes de tous âges la possibilité de participer à la société et d'avoir davantage voix au chapitre dans la prise de décision politique ; de développer des aptitudes et des compétences techniques, cognitives et sociales qui permettent à chacun de comprendre, d'analyser de manière critique et d'évaluer le contenu des médias ; de développer la capacité à protéger sa vie privée dans la sphère publique ; de prendre des décisions éclairées fondées sur une analyse critique du contenu, des médias et de l'environnement ; de comprendre les implications éthiques des médias et des nouvelles technologies et de créer du contenu dans le nouvel environnement médiatique. Grâce à des initiatives appropriées de renforcement des capacités, les gouvernements et toutes les parties prenantes devraient soutenir le développement des personnes âgées.<sup>50</sup> Le Conseil de l'Europe travaille avec les gouvernements, le secteur privé, la société civile et d'autres acteurs pour faire d'Internet un environnement sûr et ouvert où la liberté d'expression, de réunion et d'association, la diversité, la culture et l'éducation peuvent s'épanouir.<sup>51</sup>

## La "gérontoludie" : tout sur la joie d'"apprendre en jouant"

Pour améliorer les compétences des personnes âgées en matière de médias et d'information, nous devons certainement explorer de nouveaux formats, sans prendre pour modèle l'école traditionnelle et les établissements d'enseignement formel. Comment créer des installations pour les personnes ayant des problèmes de santé, qui vivent seules et ont moins d'expérience en matière de communication ? Comment créer une communication stimulante qui puisse les intéresser et les inciter à apprendre et à pratiquer l'utilisation de dispositifs en ligne ? Tel était le point de départ du professeur Bob De Schutter il y a quelques années, fasciné par les jeux vidéo et désireux en même temps de partager le plaisir qu'il éprouvait avec les membres âgés de sa famille.<sup>52</sup>

Bob De Schutter a acquis sa première expérience de la fonction des jeux vidéo pour les personnes âgées en observant les membres âgés de sa famille et en constatant que l'image stéréotypée de la

---

<sup>50</sup> Penninckx P. (2021), powerpoint sur : '*La société numérique : défis, opportunités, risques et obstacles*'.

<sup>51</sup> Conseil de l'Europe (n.d.), *Safeguarding human rights on the net*.

<sup>52</sup> Bob De Schutter (s.d.), *Bio*.



personne âgée comme "pas intéressée par le jeu, solitaire et ennuyée" n'était pas correcte. Avec sa grand-mère, il a développé un jeu vidéo basé sur les expériences de celle-ci dans une vieille ferme de la campagne de la Campine flamande (Belgique) où elle a vécu enfant pendant la Seconde Guerre mondiale.<sup>53</sup> Pas à pas, De Schutter a mené d'autres recherches, développé d'autres idées, obtenu son doctorat et est devenu l'un des principaux experts dans le domaine de l'apprentissage par le jeu, de la richesse des contacts intergénérationnels, de la motivation interne au jeu, des effets de l'apprentissage social et intellectuel.

Il a poursuivi ses recherches dans la littérature sur la conception de jeux et le vieillissement afin de développer une approche de la conception qui tienne compte de la nature multiforme du vieillissement et de la valeur intrinsèque des jeux numériques. Le "cadre de conception gérontologique" qui en résulte propose un jeu significatif comme résultat escompté de la conception de jeux pour les personnes âgées. De Schutter plaide pour une "approche de conception centrée sur le joueur, et un cadre de jeu dans lequel les personnes âgées reconnaissent des sujets parlants (souvenirs récents, problèmes liés à l'âge...).

En tant que concepteur de jeux, professeur d'université et orateur lors de conférences et d'expositions, Bob De Schutter s'oppose aux stéréotypes des joueurs vidéo plus âgés et défend une "nouvelle vision" des personnes âgées en tant que groupe très diversifié, doté de compétences et d'intérêts différents. Il insiste sur le rôle des jeux tout au long du cycle de vie. Cette expérience et cette vision confèrent à Bob De Schutter une place particulière parmi les chercheurs qui développent des outils pour les publics plus âgés et leur lutte contre l'âgisme.<sup>54</sup>

## Comment faire face à la désinformation et aux "fake news" ?

Nos sociétés contemporaines des médias et de l'information se caractérisent par une "abondance" d'informations, souvent une surcharge d'informations en ligne et hors ligne. L'essor des médias sociaux, Facebook, Twitter... a radicalement changé la production d'informations et contribue à la propagation rapide de diverses formes de "fake news" et de différents types de désinformation.

Les cas de désinformation, d'informations erronées et malveillantes se retrouvent dans de nombreux scénarios et affectent la sphère publique démocratique. En outre, les campagnes de désinformation dans les groupes de discussion privés sont utilisées comme stratégie politique, comme lors de la campagne de l'élection présidentielle de 2016 aux États-Unis, des campagnes du Brexit de 2015-2016 au Royaume-Uni,<sup>55</sup> et récemment de la guerre en Ukraine.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le jeudi 24 février 2022 a été alimentée par une campagne massive de désinformation qui se poursuit alors que le conflit s'intensifie. Elle a été rapidement démantelée par les experts et les vérificateurs des faits, mais entre-temps, un dangereux désordre de l'information est apparu.

Un autre processus mondial d'information (erronée) était lié à la pandémie de COVID-19. Depuis avril 2020, lorsqu'il est devenu évident que le monde entier souffrait d'une pandémie sans précédent,

---

<sup>53</sup> Batchelor J. (2019), *Immortaliser sa grand-mère dans un jeu de la Seconde Guerre mondiale*.

<sup>54</sup> TEDx Talks (2015), *How games are changing the way we age | Bob De Schutter | TEDxMiamiUniversity*.

<sup>55</sup> Höller M. (2021), *The human component in social media and fake news : the performance of UK opinion leaders on Twitter during the Brexit campaign*.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été à l'avant-garde de la lutte contre la pandémie, et de la lutte contre une "infodémie", en diffusant des informations scientifiquement étayées tout en essayant de dissiper les mythes. Au moment de la crise sanitaire du COVID-19, la propagation de l'"infodémie" était considérée comme aussi dangereuse pour la santé et la sécurité publiques que la pandémie elle-même. Le Secrétaire général de l'ONU aurait déclaré : "Alors que le COVID-19 se répand, un tsunami de désinformation, de haine, de boucs émissaires et de panique a été déclenché".

L'utilisation d'informations fausses, incorrectes et trompeuses est considérée comme une nouvelle stratégie d'influence qui a un impact direct sur la sphère sociale publique. Les phénomènes d'informations fausses, incorrectes et trompeuses deviennent aussi diverses et différentes que les individus, les communautés et les décideurs politiques les créent. Ces possibilités de créer, d'examiner et d'éditer l'information font partie de la démocratisation de l'accès à la connaissance et de la liberté d'expression. En revanche, elles ne doivent pas mettre en danger cette liberté d'expression en "occupant" tout l'espace et en le fermant à d'autres opinions. Le démantèlement des fake news, la recherche de la correction des fausses informations et l'appréciation de la vérité doivent toujours être assurés.<sup>56</sup> Cela ne concerne pas seulement les journalistes et les professionnels de l'information, les jeunes et les étudiants, mais tout le monde, tous les citoyens.

### **Propagande et désinformation : des armes puissantes en temps de guerre**

La mésinformation, la désinformation et la mal-information dont nous sommes inondés concernant l'invasion russe en Ukraine est énorme. Bien qu'elle n'ait jamais eu de telles dimensions, l'utilisation de la désinformation et de la propagande, comme armes de guerre, n'est pas nouvelle. Elle a une longue histoire. Le problème existe depuis des temps immémoriaux. L'histoire regorge d'exemples où le "faux" est passé pour le "vrai". Le cheval de Troie, archétype mythologique de la tromperie, relie symboliquement l'antiquité classique aux problèmes très contemporains de notre monde dominé par Internet.

La propagande et la tromperie ne sont jamais aussi visibles et dangereuses qu'en temps de guerre. Les fusils, les tanks et les bombes tuent et exterminent des personnes et des sociétés. Mais en même temps, il existe une guerre de propagande qui s'empare des cœurs et des esprits et qui "tue" aussi des civils. Elle est plus agressive que par le passé, en partie parce qu'elle est fortement influencée par les campagnes de désinformation via Internet et les téléphones portables. Elle est également très diffuse, car de nouvelles techniques telles que la synthèse audio, image et vidéo alimentée par l'intelligence artificielle (IA) - ce qu'on appelle les "deep fakes" - rendent difficile la distinction entre les "deep fakes" et la réalité.

En ces temps complexes, où les journalistes et les médias sont appelés à trouver et à dire les vérités qui leur sont visibles, sachant qu'à l'autre bout du processus de communication, les citoyens recherchent des informations fiables, il n'est pas facile de parvenir à un reportage équilibré et de prendre des décisions consciencieuses sur la manière de répondre à ces exigences. En outre, la compréhension, la recherche et l'évaluation des contenus médiatiques liés à la guerre nécessitent un public averti.<sup>57</sup>

---

<sup>56</sup> Conseil de l'Europe (s.d.), *Dealing with propaganda, misinformation and fake news*.

<sup>57</sup> Comité des Ministres (2022), *Recommandation CM/Rec(2022)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique*.

Elle est qualifiée de "guerre hybride" dans une déclaration commune pour l'Ukraine (Pérouse, 3 avril 2022) qui exprime son soutien aux journalistes et aux médias indépendants ukrainiens et internationaux qui jouent un rôle essentiel en "couvrant l'agression de la Russie contre l'Ukraine". Elle appelle les gouvernements et les parties prenantes à condamner l'attaque de la Russie contre la liberté de la presse et le harcèlement du journalisme indépendant, qui prive les citoyens du droit d'accéder à la vérité. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a une fois de plus souligné le rôle essentiel du journalisme indépendant et éthique pour aider les citoyens à prendre des décisions vitales, informer le monde et demander des comptes aux puissants.<sup>58</sup>

## La désinformation affecte notre comportement quotidien

Les personnes âgées sont préoccupées par ce trouble de l'information. La diffusion de fausses informations peut induire les gens en erreur sur le comportement à adopter en cas de maladie ou de danger, réduire la confiance dans les médias et accroître l'anxiété. L'illettrisme numérique étant encore moins répandu chez les seniors que dans les autres groupes d'âge, cela pourrait être l'une des raisons pour lesquelles les adultes de 65 ans et plus sont plus susceptibles de croire et de partager des fake news.<sup>59</sup> Cette attitude consistant à se fier aux fake news peut dépendre de plusieurs causes qui sont souvent liées entre elles.

### **Dans certaines parties du monde, l'utilisation d'Internet est entravée par les barrières linguistiques**

L'Arménie fait partie de ces pays qui appartiennent à une minorité linguistique mondiale. Pour les personnes âgées, la dépendance à l'égard d'une langue étrangère constitue un obstacle remarquable.

L'arménien est une langue indo-européenne sans liens étroits avec d'autres langues et dotée d'une écriture unique qui date du cinquième siècle. Pour de nombreuses personnes, l'arménien est une langue ancestrale parlée à la maison, tandis qu'elles utilisent une autre langue à l'école et au travail. L'anglais est devenu un choix populaire de deuxième langue, mais l'éducation en langue anglaise n'était et n'est pas accessible à tous. Par conséquent, une fracture numérique est actuellement visible entre les personnes souvent jeunes, anglophones et tournées vers l'Occident et les Arméniens plus âgés. Comment combler ce fossé entre les groupes sociodémographiques ? Comment créer des opportunités pour assurer l'inclusion numérique de tous ?

L'une des déceptions des personnes âgées d'aujourd'hui dans les pays post-soviétiques est qu'elles ont autrefois travaillé sans relâche pour développer l'économie de l'URSS, s'attendant à ce que le pays leur verse une pension décente. Après l'effondrement de l'URSS, cependant, leur contrepartie a cessé d'exister. Les nouveaux États n'ont pas repris les obligations de l'ex-URSS. La pension moyenne en Arménie est très faible, même après plusieurs réformes des pensions. De nombreux retraités arméniens doivent continuer à travailler de manière informelle pour compléter leurs revenus.<sup>A</sup>

Hovsep Khurshudyan, président de l'ONG "Free Citizen" Civic Initiatives Support Centre, membre de la plateforme nationale arménienne du Forum de la société civile du Partenariat oriental et ancien porte-parole du Parti de l'héritage arménien, constate que la situation de l'éducation aux médias parmi la génération plus âgée en Arménie est plutôt déplorable. La connaissance des langues n'est qu'un des facteurs.

Hovsep : *"La génération plus âgée parle principalement le russe, qui était la langue d'État de l'URSS. Les*

<sup>58</sup> Fédération européenne des journalistes (2022), *Déclaration de Pérouse pour l'Ukraine : il faut mettre fin au ciblage, à la torture et à l'assassinat des journalistes*.

<sup>59</sup> Age Platform Europe (2020), *Désinformation et COVID-19 : un sujet de préoccupation pour les personnes âgées ?*

*personnes âgées ne peuvent généralement utiliser le russe que pour atteindre certaines sources d'information externes. Ces médias russophones sont généralement contrôlés par les autorités russes et contiennent de la propagande politique contre l'Occident, contre l'Europe et les États-Unis, afin d'influencer négativement l'opinion publique. Les personnes âgées risquent d'être victimes de diverses théories du complot. Par exemple, la propagande contre la vaccination".*

Hovsep Khurshudyan l'a ressenti dans sa famille lorsque sa mère a refusé de se faire vacciner début 2021, après avoir écouté des informations (erronées) diffusant des histoires et des arguments manipulateurs et délibérément faux contre la vaccination. En conséquence, en juin 2021, à l'âge de 81 ans, elle a contracté le Covid-19 et a beaucoup souffert. Ce n'est que lorsqu'elle a compris que le Covid-19 était non seulement réel mais qu'il pouvait y avoir des conséquences très graves sur la vie et la santé qu'elle a accepté de se faire vacciner. Mais il était trop tard ; sa santé, qui avait été assez forte les premières années, était minée. La mère active et joyeuse de Hovsep, qui avait quatre enfants, neuf petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, est décédée à la fin de l'année 2021, le 23 décembre...

*Hovsep : "En attendant, des projets sociaux et culturels de grande envergure sont nécessaires pour intégrer les seniors dans tous les domaines d'activité du pays. En particulier dans le domaine de l'éducation, y compris l'éducation aux médias. Habituellement, les personnes âgées dépendent de leurs enfants et petits-enfants pour les aider à accéder à Internet et leur enseigner les compétences de base. Cependant, toutes les personnes âgées ne disposent pas d'un ordinateur à la maison ou d'un smartphone personnel..."*

<sup>A</sup> Huitfeldt H. (2020), Towards Better Adequacy & Sustainability : A Review of Pension Systems & Pension Reforms in Eastern Partnership Countries, Economic and Financial Affairs, Discussion Paper 131, disponible sur [: https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/economy-finance/dp131\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/economy-finance/dp131_en.pdf), consulté le 8 mai 2022.

## Éducation aux médias adaptée aux personnes âgées : le projet OdigO en Laponie (Finlande)

Pouvoir utiliser un Iphone, non seulement pour téléphoner, mais aussi pour prendre des photos, les envoyer à la famille, se retrouver entre amis, préparer le programme d'une prochaine réunion de notre association, communiquer sur un livre que j'ai lu, ou un débat que j'ai suivi... Il existe un panorama de facteurs qui déterminent si je peux le faire, si je l'ai appris et si on me soutient davantage." Les personnes âgées ont besoin de ce soutien pour se développer et participer à la société.

Le projet que nous proposons dans les pages suivantes en est l'illustration et tente de répondre aux besoins des personnes âgées pour participer à l'environnement numérique des médias et de l'information. La réponse : une éducation aux médias adaptée aux personnes âgées, dans laquelle de nombreux facteurs et partenaires jouent un rôle, certains de manière indirecte, d'autres de manière directe : La Finlande, en tête des classements sur la transformation numérique de la société ; une recherche hautement qualifiée sur les médias et l'éducation ; une société civile active ; des attitudes exploratoires pour investir dans des projets durables à long terme...

### La Finlande en tête des classements internationaux

La Finlande est en tête des classements européens et internationaux sur la transformation numérique de nos sociétés. L'indice de l'économie et de la société numériques (DESI, 2021), un rapport annuel publié par la Commission européenne qui suit les progrès numériques des États membres de l'UE dans quatre principaux domaines politiques – le capital humain, la connectivité, l'intégration de la technologie numérique et les services publics numériques - classe la Finlande parmi les meilleurs de leur liste.<sup>60</sup> La Finlande se classe au deuxième rang<sup>nd</sup> (après le Danemark) des 27 États membres de l'UE dans le classement général et est en tête pour le capital humain, l'intégration de la technologie numérique et les services publics numériques.<sup>61</sup>

La Finlande se classe au 1er rang des 27 pays de l'UE en termes de capital humain, ce qui, selon le rapport, signifie que le niveau de ses compétences numériques est bien supérieur à la moyenne européenne. En voici quelques caractéristiques :

- 76 % de la population possèdent des compétences numériques de base et 50 % ont des compétences supérieures à ce niveau (contre des moyennes européennes de 56 % et 31 %, respectivement) ;
- La proportion de personnes actives travaillant comme spécialistes des TIC a augmenté pour atteindre 7,6 % ;
- La proportion de femmes spécialistes des TIC est légèrement supérieure à la moyenne de l'UE, soit 23 % (UE 19 %) ;
- Les diplômés en TIC en Finlande représentent 7% du nombre total de diplômés, soit près du double de la moyenne européenne (3,6%) ;

---

<sup>60</sup> Commission européenne (2021), *The Digital Economy and Society Index (DESI)*.

<sup>61</sup> Commission européenne (2021), *La Finlande dans l'indice de l'économie et de la société numériques*.

- Près de deux fois plus d'entreprises finlandaises que la moyenne européenne proposent une formation aux TIC à leurs employés ;
- En 2020, la Finlande gérait avec succès les défis de la crise COVID-19 dans les écoles et les universités en incitant à remplacer l'enseignement en personne par l'enseignement à distance et en organisant plusieurs projets de numérisation ;
- Des projets spéciaux favorisant les opportunités pour les personnes en âge de travailler de développer leurs compétences et de soutenir la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée.

En lisant le rapport DESI 2021 de la Finlande, nous sommes particulièrement intéressés par les résultats concernant l'inclusion numérique des personnes âgées. Qu'en est-il de la transformation numérique de la société et de l'adaptation à une population vieillissante ? Cependant, la conception de l'étude ne permet pas d'en savoir plus sur les personnes âgées de plus de 75 ans ; elles sont hors du tableau ; les personnes de plus de 74 ans ne sont pas incluses dans l'étude, La population étudiée est basée sur les statistiques d'Eurostat et correspond à la proportion de personnes entre 16 et 74 ans. Ne s'agit-il pas d'une omission importante ? La population vieillissante ne devrait-elle pas être considérée comme "faisant partie de l'ensemble de la société" dans les recherches sur le niveau de culture numérique et dans des rapports comme DESI ? D'autant plus qu'en Finlande aussi, les gouvernements à différents niveaux, les fournisseurs d'accès Internet, les universités et les associations de la société civile se sont préoccupés de l'intégration des personnes âgées, en tant que partie de la population, dans la société numérique en constante évolution.

### **Projet OdigO : Lappiin, l'île d'Osavia et l'île de l'Océan Indien en ligne**

En Finlande, l'éducation aux médias est devenue une tradition au début des années 2010 dans le cadre de la compétence citoyenne finlandaise. Il ne s'agissait pas seulement de compétences pour l'utilisation d'Internet, mais aussi de la capacité à traiter les médias de manière critique. Le gouvernement finlandais a perçu la nécessité d'accroître la résilience de la population face à la désinformation numérique. La politique nationale finlandaise d'éducation aux médias est mise en œuvre par l'Institut national de l'audiovisuel et le ministère de l'éducation et de la culture, en coopération avec des professionnels de l'éducation aux médias. Elle a débuté dans les écoles. Les compétences en matière de médias et d'éducation numérique étaient ancrées dans le programme national finlandais. Les personnes âgées sont également devenues un groupe cible<sup>62</sup>.

L'un de ces projets inspirants est le projet OdigO : "The Skillful Tutors of Adults' and Aging Population's Digital Competences to Lapland (OdigO) Project".<sup>63</sup> Le projet OdigO peut être considéré comme une approche intersectorielle entre des universités (l'Université de Laponie, en Finlande, et mis en œuvre en coopération avec l'Université des sciences appliquées de Laponie), des experts et des organisations non gouvernementales. Le projet part du principe que des enseignants et des tuteurs compétents dans les domaines de la santé, de l'aide sociale et de l'éducation occupent des postes clés pour offrir des opportunités égales de développement de la compétence numérique, quel que soit l'âge. La capacité d'apprendre demeure tout au long de la vie, même si les besoins et les objectifs d'apprentissage

---

<sup>62</sup> Palsa L. et Salomaa S. (2019), *Media literacy in Finland*.

<sup>63</sup> Susanna R. et Rasi P. (n.d.), *The Skillful Tutors of Adults' and Aging Population's Digital Competences to Lapland (OdigO) Project*.

changent. Une orientation de haute qualité est également nécessaire dans ces contextes d'apprentissage qui ne visent pas à obtenir des diplômes officiels ou des crédits d'études quantifiables. Étant donné que l'enseignement et le tutorat répondent véritablement aux intérêts ou aux besoins individuels découlant du parcours de vie d'une personne, les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement ne sont pas nécessairement mesurables quantitativement, mais sont tout aussi précieux. L'orientation vers les compétences numériques doit être intégrée aux services éducatifs, culturels, sociaux et de santé, c'est pourquoi le projet développera les compétences numériques des personnes travaillant dans ces domaines.

Le projet OdigO développe un cours en ligne axé sur les compétences numériques et le tutorat des adultes et des personnes âgées. Le cours est inclus dans plusieurs programmes d'études des universités participantes et ouvert aux étudiants en formation continue. En outre, le projet organise une série de webinaires et de séances d'information vidéo destinés au personnel enseignant des universités participantes, au public ainsi qu'aux professionnels de l'éducation, du social, de la santé et de la culture qui travaillent avec des adultes et des personnes âgées. En ce sens, le projet crée des opportunités d'échanges pour des personnes plus âgées et d'institutions différents, avec des compétences et des responsabilités différentes, afin de développer une perspective commune pour améliorer les compétences des personnes âgées en matière de MIL. L'attente que tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, souhaitent et peuvent aider et soutenir la participation numérique des personnes âgées dans la société, fait de ce projet un "appel" à la responsabilité sociale à travers les générations et les fonctions.<sup>64</sup>

---

<sup>64</sup> Nous remercions le professeur Päivi Rasi et le professeur adjoint Hanna Vuojärvi, de la faculté d'éducation de l'université de Laponie, Susanna Rivinen, chef de projet d'OdigO, Leena Jääskeläinen, vice-présidente du conseil municipal de Rovaniemi, ainsi que les nombreuses autres personnes qui ont participé avec enthousiasme à la réalisation de ce projet et partagé leurs expériences.



## L'avenir

Des documents politiques récents d'organisations internationales ont solennellement mis l'accent sur "l'équité numérique pour tous" et "personne ne sera laissé pour compte". Toutefois, ces "promesses" ne semblent pas s'être concrétisées pour les générations plus âgées, qui se sentent isolées et oubliées dans la société actuelle en constante évolution. Cela est particulièrement vrai pour la participation des générations seniors à l'ère numérique. Au vu des résultats des enquêtes sur la pratique de l'utilisation d'Internet, les projets sur les médias et les compétences informationnelles, cela sonne comme un refrain : les personnes âgées ne sont pas, ou moins que les autres groupes d'âge, impliquées dans la communication numérique. Les gouvernements et divers services partent du principe que "tout le monde" communique en ligne et est compétent pour le faire, mais le comportement des personnes âgées ne le confirme pas et, jusqu'à récemment, peu d'efforts ont été faits pour renforcer les connaissances et les compétences parmi les générations plus âgées. Lors de la pandémie de COVID-19, il est apparu de manière poignante qu'à l'ère du numérique, le manque de compétences numériques conduit à l'exclusion numérique et donc à l'exclusion sociale. Ce fut une révélation pour tous ceux qui s'occupent du bien-être des personnes âgées et qui s'efforcent de garantir le droit des personnes âgées à participer à tous les domaines de la société.

A la fin de l'année 2020, ce besoin urgent des seniors semblait avoir été compris. Les conclusions du Conseil de l'UE du 12 octobre 2020 "Droits de l'homme, participation et bien-être des personnes âgées à l'ère de la numérisation" et les conclusions de la Conférence ministérielle du Conseil de l'Europe sur "Intelligence artificielle - Politique intelligente. Défis et opportunités pour les médias et la démocratie" des 10 et 11 juin 2021 peuvent être considérées comme des documents de référence dans lesquels les représentants des gouvernements cherchent à garantir que les seniors aient également toujours les connaissances, les compétences et la sensibilisation concernant leur accès et leur exercice en toute sécurité en connaissance de cause dans l'environnement numérique.

Toutefois, ces déclarations ne sont pas suffisantes. Elles doivent être opérationnelles et appliquées dans l'élaboration des politiques et la pratique quotidienne de la numérisation de la société. Comment garantir le droit des aînés à participer pleinement à notre société, comment les aînés peuvent-ils faire partie de la société numérique dans laquelle nous vivons, et comment pouvons-nous tous - gouvernements, services, entreprises, organisations de la société civile, aînés eux-mêmes - créer une société inclusive, une société amie des aînés, éliminant l'âgisme et exploitant les capacités de toutes les générations ?

Le vieillissement de nos sociétés est l'une des "mégatendances" du XXI<sup>e</sup> siècle, qui a non seulement un impact majeur sur la vie des personnes âgées, mais qui est également source d'opportunités et de défis pour tous. Aujourd'hui, près de 20 % de la population a plus de 65 ans ; en 2070, ce chiffre sera de 30 %. Comment organiser nos sociétés, fondées sur le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, pour que chacun puisse vivre et vieillir sans être discriminé ?

En partant de ces questions, nous avons essayé de découvrir comment une deuxième mégatendance - la transformation numérique - affecte les processus et les défis et comment nous pouvons y répondre. Comment la numérisation peut-elle favoriser un vieillissement actif et en bonne santé, améliorer la qualité de vie, aider les personnes âgées à retrouver leur indépendance et garantir que le vieillissement dans un monde numérique peut changer le paradigme de vulnérable à précieux ? Ces deux mégatendances ne seront couronnées de succès que si les changements répondent de manière

adéquate et appropriée aux préoccupations quotidiennes des personnes de toutes les générations, en créant des environnements accessibles, inclusifs et adaptés aux personnes âgées qui permettent à chacun de mener une vie saine et active, de répondre aux exigences quotidiennes de la vie et de participer pleinement à la société.

Face à ces deux mégatendances, l'EMI joue un rôle clé. L'EMI est un levier pour atteindre, comprendre et participer aux médias numériques et à la société de l'information. Cela signifie acquérir un ensemble de compétences pour rechercher, évaluer de manière critique, utiliser et contribuer judicieusement à l'information et au contenu des médias ; connaître ses droits en ligne et de savoir comment protéger les données privées ; comprendre comment lutter contre les discours haineux et la cyberintimidation en ligne ; comprendre les aspects éthiques de l'accès et de l'utilisation de l'information ; posséder les compétences nécessaires pour participer aux plateformes numériques ; savoir utiliser les médias et les TIC pour promouvoir l'égalité, la liberté d'expression, la démocratie, la paix...

Les personnes âgées, en tant que groupe de population hétérogène important avec des besoins et des expériences éducatives et d'apprentissage différents, ont le droit d'acquérir, à leur manière, à leur propre rythme et selon leurs propres objectifs, les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour devenir éduquées aux médias et à l'information. Tous les acteurs concernés, en particulier les États, devraient reconnaître leur propre rôle et leur responsabilité en matière d'éducation aux médias. Ils doivent être prêts à diriger, participer et financer des projets d'EMI à long terme. Cette responsabilité doit être étendue à toutes les parties prenantes capables d'atteindre les citoyens de toutes les tranches d'âge là où ils se trouvent aujourd'hui et de créer de nouveaux réseaux de diffusion des connaissances et des compétences en matière d'EMI. Pour tous les citoyens, car dans une société numérique en constante évolution, il n'y a pas de "natifs numériques" prêts à répondre à tout, à un moment donné, nous sommes tous des immigrants qui ont besoin d'aide pour "grandir" à l'ère numérique.

Il n'est pas facile de dresser une liste de recommandations sur "comment agir", bien qu'il soit "temps d'agir". Dans notre rapport, nous avons inclus des résultats de recherches, des réflexions et des informations sur les bonnes pratiques que nous avons rencontrées ou auxquelles nous avons eu l'occasion de participer au fil des ans. En conclusion, je voudrais mettre en évidence **trois principes qui sont importants pour parcourir le chemin de l'EMI numérique avec les personnes âgées, vers une participation active à une société numérique digne de confiance et centrée sur les personnes**, que nous espérons partager avec la génération future :

- **L'EMI doit être considérée sous l'angle des droits de l'homme.** À l'ère du numérique, l'éducation aux médias est une condition préalable au développement personnel, à l'autonomie et à la participation à la société. Par conséquent, conformément à la recommandation [CM/Rec\(2022\)4](#) sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique, les initiatives d'EMI pour toutes les tranches d'âge - pas seulement les enfants et les jeunes - qui promeuvent les compétences et les connaissances nécessaires pour reconnaître et apprécier le journalisme de qualité, ou qui illustrent les avantages du journalisme de qualité pour divers groupes cibles et pour les sociétés démocratiques et pluralistes devraient recevoir un soutien maximal de la part des États.
- **Les politiques relatives au vieillissement, y compris l'apprentissage numérique et l'éducation aux médias et à l'information, doivent être intégrées et impliquer toutes les composantes de la**

**société.** Étant donné que les initiatives d'EMI, qui se concentrent sur l'utilisation des aptitudes et des compétences, peuvent être considérées comme un processus complexe d'apprentissage tout au long de la vie, il est nécessaire de considérer avec respect l'apprenant âgé et son histoire de vie. Toute personne impliquée dans l'EMI avec des apprenants âgés est appelée à explorer de nouveaux outils et méthodes, tant dans le domaine social numérique que dans le domaine social "réel". Alors que les organisations internationales fournissent le cadre général, les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, la société civile, l'éducation non formelle et, en particulier, les unités sociales multigénérationnelles que sont les familles et les quartiers peuvent jouer un rôle important en répondant aux besoins et aux attentes des personnes âgées et ... en offrant une variété de situations d'apprentissage mutuel joyeuses, non seulement dans le domaine numérique mais aussi dans le domaine social "réel" et chaleureux.

- **Les seniors font partie intégrante de la population d'une société. Il s'agit des hommes et des femmes âgés de plus de 75 ans.** Nous comprenons la société de la "longévité" et l'augmentation de l'espérance de vie comme un résultat positif de la science médicale et d'un mode de vie de plus en plus sain... Cependant, où sont les hommes et les femmes de plus de 75 ans dans les enquêtes démographiques et dans les statistiques d'Eurostat ? L'exclusion des personnes âgées (+75) dans les enquêtes doit être comprise comme une discrimination, comme un acte d'âgisme. L'"invisibilité" des personnes âgées dans les enquêtes démographiques statiques est un fait douloureux en raison de la limite de 74 ans dans les critères d'exclusion de la plupart des enquêtes. Par conséquent, les seniors de plus de 75 ans sont exclus des enquêtes sur la transformation numérique des sociétés, le capital humain numérique, etc. En fin de compte, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) n'est pas perçue comme un levier pour garantir les droits humains des personnes âgées à un vieillissement actif et digne et à la participation dans notre société numérisée.

## Bibliographie

- Age Platform Europe (2020), *Digital literacy of older people : an overview*, disponible sur : <https://age-platform.eu/policy-work/news/digital-literacy-older-people-overview>, consulté le 22 avril 2022.
- Age Platform Europe (2020), *Disinformation and COVID-19 : a matter of concern for older people ?*, disponible sur : [www.age-platform.eu/policy-work/news/disinformation-and-covid-19-matter-concern-older-people](http://www.age-platform.eu/policy-work/news/disinformation-and-covid-19-matter-concern-older-people), consulté le 22 avril 2022.
- Intelligence artificielle - Politique intelligente (2021), *Déclaration finale : Conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et de la société de l'information*, disponible sur <https://rm.coe.int/final-declaration-and-resolutions/1680a2c9ce>, consulté le 22 avril 2022.
- Intelligence artificielle - Politique intelligente (2021), *Résolution : Conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et de la société de l'information*, disponible sur <https://rm.coe.int/0900001680a2dc92>, consulté le 22 avril 2022.
- BAGSO (2019), *Les personnes âgées dans un monde numérique*, disponible à l'adresse : [www.bagso.de/fileadmin/user\\_upload/bagso/06\\_Veroeffentlichungen/2020/BAGSO\\_Position\\_Paper\\_Older\\_persons\\_in\\_a\\_digital\\_world.pdf](http://www.bagso.de/fileadmin/user_upload/bagso/06_Veroeffentlichungen/2020/BAGSO_Position_Paper_Older_persons_in_a_digital_world.pdf), consulté le 18 avril 2022.
- BAGSO (2020), *Les personnes âgées et la numérisation*, disponible à l'adresse : [www.bagso.de/fileadmin/user\\_upload/bagso/06\\_Veroeffentlichungen/2020/BAGSO\\_Statement\\_Eighth\\_Report\\_on\\_Older\\_Persons.pdf](http://www.bagso.de/fileadmin/user_upload/bagso/06_Veroeffentlichungen/2020/BAGSO_Statement_Eighth_Report_on_Older_Persons.pdf), consulté le 21 avril 2022.
- Batchelor J. (2019), *Immortaliser sa grand-mère dans un jeu de la Seconde Guerre mondiale*, Games Industry, disponible à l'adresse : [www.gamesindustry.biz/articles/2019-08-06-immortalising-your-grandmother-in-a-wwii-game](http://www.gamesindustry.biz/articles/2019-08-06-immortalising-your-grandmother-in-a-wwii-game), consulté le 18 avril 2022.
- Bob De Schutter (n.d.), *Bio*, disponible à l'adresse : <https://www.bobdeschutter.be/about>, consulté le 18 avril 2022.
- Bundesministerium für familie senioren frauen und jugend (2019), *"Digitaler Engel" startet Deutschlandtour*, disponible sur : [www.bmfsfj.de/bmfsfj/aktuelles/alle-meldungen/-digitaler-engel-startet-deutschlandtour-140730](http://www.bmfsfj.de/bmfsfj/aktuelles/alle-meldungen/-digitaler-engel-startet-deutschlandtour-140730), consulté le 21 avril 2022.
- Bundesministerium für familie senioren frauen und jugend (2020), *Achter Altersbericht - Ältere Menschen und Digitalisierung*, disponible sur : [www.bmfsfj.de/resource/blob/159916/9f488c2a406ccc42cb1a694944230c96/achter-altersbericht-bundestagsdrucksache-data.pdf](http://www.bmfsfj.de/resource/blob/159916/9f488c2a406ccc42cb1a694944230c96/achter-altersbericht-bundestagsdrucksache-data.pdf), consulté le 21 avril 2022.
- Butler R N. (1969), MD ; *Age-Ism : Another Form of Bigotry*, *The Gerontologist*, vol. 9, Issue 4 Part 1, pp. 243-246.
- Centre for ageing better (2021), *COVID-19 and the digital divide*, disponible à l'adresse : <https://ageing-better.org.uk/sites/default/files/2021-07/COVID-19-and-the-digital-divide.pdf>, consulté le 22 avril 2022.
- Chapman et al. (2020), *Media literacy for all - Supporting marginalised groups through community media*, Conseil de l'Europe.
- Chapman M. et Oermann M. (2020), *étude du Conseil de l'Europe DGI(2020)1*, Conseil de l'Europe, disponible à l'adresse : <https://rm.coe.int/prems-015120-gbr-2018-supporting-quality-journalism-a4-couv-texte-bat-/16809ca1ec>, consulté le 22 avril 2022.

- Comité des ministres (2022), *Recommandation CM/Rec(2022)4 du Comité des ministres aux États membres sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique*, Conseil de l'Europe (2022), disponible à l'adresse : [https://search.coe.int/cm/Pages/result\\_details.aspx?ObjectID=0900001680a5ddd0](https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=0900001680a5ddd0), consulté le 22 avril 2022.
- Conseil de l'Europe (2014), *Droits fondamentaux des personnes âgées*, Recommandation CM/Rec(2014)2 du Comité des ministres aux États membres, disponible à l'adresse : <https://rm.coe.int/promotion-of-human-rights-of-older-persons/16809fb9bf>, consulté le 15 avril.
- Conseil de l'Europe (2021), Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information, disponible sur : <https://www.coe.int/en/web/freedom-expression/media2021nicosia>, consulté le 22 avril 2022.
- Conseil de l'Europe (n.d.), *Dealing with propaganda, misinformation and fake news*, disponible sur : <https://www.coe.int/en/web/campaign-free-to-speak-safe-to-learn/dealing-with-propaganda-misinformation-and-fake-news>, consulté le 22 avril 2022.
- Conseil de l'Europe (n.d.), *Safeguarding human rights on the net*, disponible sur : <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806b38ba>, consulté le 22 avril 2022.
- Digitaler Engel (n.d.), *Über das Projekt*, disponible à l'adresse : <https://www.digitaler-engel.org>, consulté le 21 avril 2022.
- DigitalPakt Alter, (s.d.), *Über uns*, disponible à l'adresse : [www.digitalpakt-alter.de/digitalpakt-alter/ueber-uns/](http://www.digitalpakt-alter.de/digitalpakt-alter/ueber-uns/), consulté le 21 avril 2022.
- Doron I. et Quinn G. (2021), *Against Ageism and Towards Active Social Citizenship for Older Persons The Current Use and Future Potential of the European Social Charter Study*, Département de la Charte sociale européenne Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- ERGA (2021), *Improving Media Literacy campaigns on disinformation*, disponible sur : <https://erga-online.eu/wp-content/uploads/2021/01/ERGA-SG2-Report-2020-Improving-Media-Literacy-campaigns-on-disinformation.pdf>, consulté le 22 avril 2022.
- ESU (2021), *Déclaration : Les personnes âgées et l'inclusion numérique dans la société de l'information d'aujourd'hui*, disponible sur : [http://esu-epp.eu/wp-content/uploads/2021/04/20210323\\_EN\\_ESU-Statement\\_final.pdf](http://esu-epp.eu/wp-content/uploads/2021/04/20210323_EN_ESU-Statement_final.pdf), consulté le 22 avril 2022.
- Commission européenne (2010), *Une stratégie numérique pour l'Europe*, Bruxelles, disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0245:FIN:EN:PDF>, consulté le 15 avril 2022.
- Commission européenne (2021), *Boussole numérique 2030 : la voie européenne pour la décennie numérique*, Bruxelles, disponible à l'adresse : <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0245:FIN:EN:PDF>, consulté le 15 avril 2022.
- Commission européenne (2021), *Finland in the Digital Economy and Society Index*, disponible à l'adresse : <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/desi-finland>, consulté le 22 avril 2022.
- Commission européenne (2021), *The Digital Economy and Society Index (DESI)*, disponible à l'adresse : <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/desi>, consulté le 21 avril 2022.
- Commission européenne (n.d.), *Dubravka Šuica*, disponible à l'adresse : [https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/suica\\_en](https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/suica_en), consulté le 15 avril 2022.

- Conseil européen (2020), *Améliorer le bien-être des personnes âgées à l'ère de la numérisation : Le Conseil adopte des conclusions*, disponible sur : [www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2020/10/12/improving-the-well-being-of-older-persons-in-the-era-of-digitalisation-council-adopts-conclusions/](http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2020/10/12/improving-the-well-being-of-older-persons-in-the-era-of-digitalisation-council-adopts-conclusions/), consulté le 21 avril 2022.
- Fédération européenne des journalistes (2022), *Déclaration de Pérouse pour l'Ukraine : il faut mettre fin au ciblage, à la torture et à l'assassinat des journalistes*, disponible à l'adresse : <https://europeanjournalists.org/blog/2022/04/10/perugia-declaration-for-ukraine-the-targeting-torturing-and-killing-of-journalists-must-be-stopped/>, consulté le 22 avril 2022.
- Fan Z. et Xiao Y. (2020), *10 technology trends to watch in the COVID-19 pandemic*, World Economic Forum, disponible sur : [www.weforum.org/agenda/2020/04/10-technology-trends-coronavirus-covid19-pandemic-robotics-telehealth/](http://www.weforum.org/agenda/2020/04/10-technology-trends-coronavirus-covid19-pandemic-robotics-telehealth/), consulté le 15 avril 2022.
- FRA (2020), *Selected findings on age and digitalisation from FRA's Fundamental Rights Survey*, disponible sur : [www.bmfsfj.de/resource/blob/160708/718712aca2e438178bc34cf3993cb15a/background-paper-fra-conference-data.pdf](http://www.bmfsfj.de/resource/blob/160708/718712aca2e438178bc34cf3993cb15a/background-paper-fra-conference-data.pdf), consulté le 21 avril 2022.
- FRA (2021), *Rapport sur les droits fondamentaux*, disponible sur : [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/fra-2021-fundamental-rights-report-2021\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2021-fundamental-rights-report-2021_en.pdf), consulté le 21 avril 2022.
- FRA (n.d.), *Document de programmation 2021-2023 de la FRA*, disponible à l'adresse : [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/fra-programming-document-2021-2023\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-programming-document-2021-2023_en.pdf), consulté le 20 avril 2022.
- Freire P. (1985), *Reading the World and Reading the Word : An Interview with Paulo Freire*, Language Arts, vol. 62, no. 1, National Council of Teachers of English, pp. 15-21.
- Griffin W. et O'Halloran D. (2019), *Our Shared Digital Future Responsible Digital Transformation - Board Briefing*, Forum économique mondial, Colony, disponible à l'adresse : [www3.weforum.org/docs/WEF\\_Responsible\\_Digital\\_Transformation.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_Responsible_Digital_Transformation.pdf), consulté le 15 avril 2022.
- Höller M. (2021), *The human component in social media and fake news : the performance of UK opinion leaders on Twitter during the Brexit campaign*, European Journal of English Studies, 25:1, pp. 80-95.
- Jütte, W., & Wildemeersch, D. (2017). *Editorial : le numérique la nouvelle normalité - de multiples défis pour l'éducation et l'apprentissage des adultes*, Revue européenne de recherche sur l'éducation et l'apprentissage des adultes, 8(1), pp.7-20.
- König R. et al. (2018). *Utilisation d'Internet chez les Européens âgés : une analyse basée sur les données de SHARE*, Universal Access in the Information Society, 17(3), 621-633.
- Martinez C. et Olsson T. (2022), *The warm expert-A warm teacher ? Learning about digital media in intergenerational interaction*, The International Journal of Research into New Media Technologies, Vol. 0(0), pp. 1-17.
- McDonough C. (2016), *"The Effect of Ageism on the Digital Divide Among Older Adults"*, Journal of Gerontology & Geriatric Medicine, 2:008.
- Nikoltchev S. (2016), *Cartographie des pratiques et actions d'éducation aux médias dans l'UE-28*, Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, pp. 1-446.
- Palsa L. et Salomaa S. (2019), *Media literacy in Finland*, Ministère de l'éducation et de la culture, disponible sur : <https://medialukutaitosuomessa.fi/mediaeducationpolicy.pdf>, consulté le 22 avril 2022.

- Penninckx P. (2021), powerpoint sur : '*Digital society : challenges, opportunities, risks and obstacles*', ESU Summer Academy, disponible sur : <https://rm.coe.int/0900001680a30ea4>, consulté le 18 avril 2022.
- Rasi et al. (2019), *Media Literacy Education for All Ages*, Journal of Media Literacy Education 11 (2), Finlande, pp. 1-19.
- Rasi et al. (2021), *Promoting Media Literacy Among Older People : A Systematic Review*, Adult Education Quarterly, Vol. 71(1), pp. 37-54.
- Susanna R. et Rasi P. (n.d.), *The Skillful Tutors of Adults' and Aging Population's Digital Competences to Lapland (OdigO) Project*, Université de Laponie, disponible sur : <https://www.ulapland.fi/FI/Kotisivut/OdigO-hanke/Key-facts-in-English>, consulté le 22 avril 2022.
- TEDx Talks (2015), *How games are changing the way we age | Bob De Schutter | TEDxMiami-University*, YouTube, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=ZfU6DGfhWt8>, consulté le 22 avril 2022.
- UNDESA DISD (2021), *Digital Equity for All Ages - United Nations International Day of Older Persons 2021 (UNIDOP)*, YouTube, disponible sur : [www.youtube.com/watch?v=YCKgRo-Yl-g](http://www.youtube.com/watch?v=YCKgRo-Yl-g), consulté le 21 avril 2022.
- CEE-ONU (2017), *Conférence ministérielle sur le vieillissement : Une société durable pour tous les âges : Réaliser le potentiel de vivre plus longtemps*, Lisbonne, disponible sur : <https://unece.org/population/events/ministerial-conference-ageing-sustainable-society-all-ages-realizing-potential>, consulté le 15 avril 2022.
- CEE (n.d.), *Groupe de travail permanent sur le vieillissement*, disponible à l'adresse : <https://unece.org/population/standing-working-group-ageing>, consulté le 15 avril 2022.
- Groupe de travail de la CEE-ONU sur le vieillissement (2021), *Ageing in the digital Era*, UNECE Policy Brief on Ageing, n° 26, disponible à l'adresse : <https://unece.org/sites/default/files/2021-07/PB26-ECE-WG.1-38.pdf> , consulté le 21 avril 2022.
- UNESCO (2021), *Digital Literacy for Older Persons*, disponible sur : <https://en.unesco.org/news/digital-literacy-older-persons>, consulté le 22 avril 2022.
- UNESCO (2022), *À propos de l'éducation aux médias et à l'information*, disponible sur : [www.unesco.org/en/communication-information/media-information-literacy/about](http://www.unesco.org/en/communication-information/media-information-literacy/about), consulté le 22 avril 2022.
- Nations Unies (2022), *12e session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement*, disponible à l'adresse suivante : <https://social.un.org/ageing-working-group/twelfthsession.shtml>, consulté le 2 avril 2022.
- Forum économique mondial (2020), *Digital Development Joint Action Plan and Call for Action COVID-19 Crisis Response*, Colony, disponible sur : [www3.weforum.org/docs/WEF\\_Digital\\_Development\\_Joint\\_Action\\_Plan\\_Call\\_for\\_Action\\_report\\_2020.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_Digital_Development_Joint_Action_Plan_Call_for_Action_report_2020.pdf), c, consulté le 15 avril 2022.







**An Hermans** est professeur émérite à la KU Leuven (Belgique). Elle est titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation et a été professeure à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (histoire de l'éducation) et dans les programmes interuniversitaires de troisième cycle sur les "études féminines". Elle a été membre du Parlement européen (1989-1994), membre de la Chambre des représentants de Belgique (1995-1999) et membre du Conseil provincial du Brabant flamand (2000-2019). Née en 1944 à Heusden-Zolder (Belgique), fille aînée d'une famille ouvrière de six enfants, elle est confrontée dès son plus jeune âge aux obstacles sociaux pour développer une carrière scolaire et poursuivre ses études. Cela l'a rendue particulièrement sensible à l'égalité des chances de chaque personne, indépendamment de son sexe, de son origine, de ses conditions de vie. Au cours de sa carrière, elle a défendu les droits des femmes en politique et dans la vie professionnelle. Ces dernières années, tant en Flandre qu'au niveau européen, elle a joué un rôle de premier plan dans les mouvements de seniors. Depuis 2013, An Hermans est la présidente de l'Union européenne des Seniors (ESU).

[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le **Conseil de l'Europe** est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.